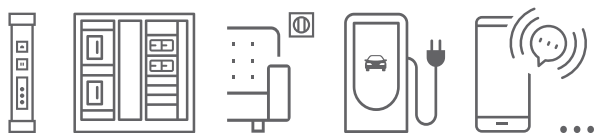


ENSEMBLE AMÉLIORER LES VIES

2023 Rapport financier
semestriel
au 30 juin



SOMMAIRE

1	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2023	3	3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	59
	1.1 - Note préliminaire	4		IDENTITÉS DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET DU CONTRÔLE DES COMPTES	63
	1.2 - Présentation générale	4		4.1 - Responsable du rapport financier semestriel	64
	1.3 - Événements récents	4		4.2 - Responsables du contrôle des comptes	65
	1.4 - Comparaison des résultats semestriels 2022 et 2023	6		4.3 - Politique de l'information	66
	1.5 - Flux de trésorerie et endettement	11			
	1.6 - Risques et incertitudes	13			
	1.7 - Perspectives	13			
2	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2023	14			
	2.1 - États financiers consolidés en normes IFRS au 30 juin 2023	15			

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2023



1.1 - NOTE PRÉLIMINAIRE	4
1.2 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE	4
1.3 - ÉVÉNEMENTS RÉCENTS	4
1.4 - COMPARAISON DES RÉSULTATS SEMESTRIELS 2022 ET 2023	6
1.4.1 - Chiffre d'affaires	7
1.4.2 - Coût des ventes	8
1.4.3 - Frais administratifs et commerciaux	9
1.4.4 - Frais de recherche et développement	9
1.4.5 - Autres produits et charges opérationnels	9
1.4.6 - Résultat opérationnel	10
1.4.7 - Résultat opérationnel ajusté	10
1.4.8 - Frais financiers nets	10
1.4.9 - Gains et pertes de change	11
1.4.10 - Impôts sur le résultat	11
1.4.11 - Résultat net part du Groupe	11
1.5 - FLUX DE TRÉSORERIE ET ENDETTEMENT	11
1.5.1 - Flux de trésorerie	11
1.5.2 - Endettement	12
1.6 - RISQUES ET INCERTITUDES	13
1.7 - PERSPECTIVES	13

1.1 - NOTE PRELIMINAIRE

Les lecteurs sont invités à lire les informations qui suivent relatives à la situation financière et au résultat opérationnel de la Société avec les états financiers consolidés de la Société et les notes annexées aux états financiers consolidés mentionnés au chapitre 2 du présent rapport financier et toute autre information financière figurant dans le document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 avril 2023 sous le numéro D.23-0262. Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux normes IFRS et aux

interprétations du Comité d'interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. Les informations qui suivent contiennent également des éléments prévisionnels reposant sur des estimations concernant l'activité future de Legrand et qui pourraient se révéler significativement différents des résultats réels.

Les pourcentages peuvent être calculés à partir de chiffres non entiers et peuvent, en conséquence, être différents des pourcentages calculés à partir de chiffres entiers.

1.2 - PRESENTATION GENERALE

Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Son offre complète adaptée au marché de la basse tension pour les segments tertiaire, industriel et résidentiel internationaux en fait une référence à l'échelle mondiale. Legrand commercialise ses produits sous des marques généralistes de renommée internationale, notamment Legrand et Bticino, ainsi que sous des marques locales ou spécialistes reconnues. Proche de ses marchés et tourné vers ses clients, Legrand dispose d'implantations commerciales et industrielles dans près de 90 pays.

En 2022, Legrand a réalisé un chiffre d'affaires de 8 339,4 millions d'euros dont plus de 84 % à l'international et enregistré une marge opérationnelle ajustée de 20,4 % des ventes.

Le *reporting* de la situation financière et du résultat opérationnel du Groupe est réparti en trois secteurs opérationnels correspondant aux régions d'origine de facturation. Les informations concernant le résultat opérationnel et la situation financière de chacun des trois secteurs opérationnels sont présentées pour les périodes du 1er janvier au 30 juin 2023 et 2022 à la note 2.1 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 2 du présent rapport financier semestriel. Ces trois secteurs opérationnels, placés sous la responsabilité de trois dirigeants de secteur qui rendent compte directement au principal décideur opérationnel du Groupe, sont :

- l'Europe qui regroupe la France, l'Italie et le Reste de l'Europe (qui comprend principalement l'Allemagne, le Benelux, l'Ibérie (qui comprend l'Espagne et le Portugal), la Pologne, le Royaume-Uni et la Turquie ;
- l'Amérique du Nord et Centrale qui comprend le Canada, les Etats-Unis, le Mexique ainsi que les autres pays d'Amérique centrale ; et
- le Reste du Monde qui comprend principalement l'Amérique du Sud (avec notamment le Brésil, le Chili et la Colombie), l'Australie, la Chine et l'Inde.

Les caractéristiques des marchés locaux étant les facteurs déterminants du chiffre d'affaires par secteur et de la performance de Legrand, l'information financière consolidée des zones multi-pays ne présente pas une image exacte des performances financières de chaque marché national. De plus, les produits sont fabriqués et vendus localement ou sont importés d'une autre entité du Groupe ou sont encore exportés vers une autre entité du Groupe. Ces facteurs peuvent rendre difficile la comparaison des résultats des différents secteurs opérationnels entre eux. Par conséquent, en dehors des informations et données relatives aux chiffres d'affaires, l'analyse des résultats exposée ci-dessous reflète essentiellement les résultats consolidés du Groupe. En outre, des références aux marchés nationaux sont présentées lorsque ceux-ci ont une forte incidence sur les comptes.

1.3 - ÉVÉNEMENTS RECENTS

Chiffre d'affaires consolidé

Au premier semestre 2023, le chiffre d'affaires progresse de +4,9% par rapport à la même période de 2022 pour atteindre 4 294,8 millions d'euros.

La progression organique des ventes est de +4,6% sur la période, avec +2,4% dans les pays matures et +11,2% dans les nouvelles économies. Dans un marché du bâtiment en retrait, cette évolution témoigne d'une bonne résistance tirée

par les segments à plus forte croissance, le *pricing power* et une bonne performance commerciale du Groupe.

L'effet périmètre total est de +1,3%, dont +1,8% lié aux acquisitions et -0,5% d'impact net lié au désengagement prévu de la Russie. Sur la base des acquisitions réalisées, et de leurs dates probables de consolidation, cet effet serait proche de 2% en année pleine, hors impact lié au désengagement de la Russie.

L'impact de l'effet de change au premier semestre 2023 est de -1,0%. Sur la base des taux de change moyens du mois de juin 2023 seul, l'effet de change annuel sur le chiffre d'affaires serait de près de -2,5% en 2023.

Résultat et marge opérationnels ajustés

Au premier semestre 2023, le résultat opérationnel ajusté est de 954,7 millions d'euros, en progression de +14,0% par rapport au premier semestre 2022. La marge opérationnelle ajustée s'établit ainsi à 22,2% des ventes de la période.

Avant acquisitions (à périmètre 2022), et hors Russie la marge opérationnelle ajustée atteint 22,7% des ventes du premier semestre 2023, en hausse de +2,2 points par rapport à celle du premier semestre 2022.

L'impact sur la marge opérationnelle ajustée des acquisitions et de la Russie sur le semestre sont de respectivement -0,3 point et -0,2 point.

Sur la période, le niveau élevé de rentabilité du groupe est porté par la marge brute qui reflète une solide maîtrise des coûts et des prix de vente.

Création de valeur et solidité du bilan

Le résultat net part du Groupe est en hausse de +18,8% par rapport au premier semestre 2022, à 650,9 millions d'euros et s'établit à 15,2% du chiffre d'affaires. Cette hausse tient essentiellement à la progression du résultat opérationnel, l'évolution favorable du résultat financier, et un taux d'impôt sur les sociétés qui s'établit à 26,0%.

Le bénéfice net par action s'établit à 2,45 €, soit une croissance de 19,0% par rapport au premier semestre 2022.

Le *cash flow* libre représente 18,9% du chiffre d'affaires de la période, soit 813,8 millions d'euros, dans un contexte de couverture renforcée des stocks appelée à se normaliser progressivement. Le *cash flow* libre normalisé progresse de +11,4% et s'établit à 17,9% du chiffre d'affaires.

Le ratio de dette nette sur EBITDA s'établit à 1,2 au 30 juin 2023. Le Groupe dispose de 2,9 milliards d'euros de disponibilités de trésorerie avec une maturité de sa dette brute, à plus de 90% à taux fixe, de 4,6 années.

Legrand a conduit avec succès une deuxième émission d'obligations liées au développement durable indexées sur les engagements RSE du Groupe, pour un montant de 700 millions d'euros, à taux fixe, avec une échéance à 6 ans.

Acquisitions

Au cours des six premiers mois 2023, le Groupe a réalisé l'acquisition de Clamper, leader brésilien des dispositifs de protection des solutions basse tension (*surge protection devices*), notamment pour les infrastructures photovoltaïques. Basé à Belo Horizonte, Clamper compte plus de 600 collaborateurs pour un chiffre d'affaires annuel de près de 40 millions d'euros.

1.4 - COMPARAISON DES RESULTATS SEMESTRIELS 2022 ET 2023

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2023	30 juin 2022
Chiffre d'affaires	4 294,8	4 092,4
Charges opérationnelles		
Coût des ventes	(2 027,4)	(2 059,4)
Frais administratifs et commerciaux	(1 085,6)	(998,1)
Frais de recherche et développement	(185,8)	(175,3)
Autres produits (charges) opérationnels	(103,7)	(70,2)
Résultat opérationnel	892,3	789,4
Charges financières	(40,8)	(43,8)
Produits financiers	31,9	5,1
Gains (pertes) de change	(3,2)	0,6
Résultat financier	(12,1)	(38,1)
Résultat avant impôts	880,2	751,3
Impôts sur le résultat	(229,2)	(202,9)
Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,0
Résultat net de la période	651,0	548,4
Dont :		
- Résultat net part du Groupe	650,9	548,1
- Intérêts minoritaires	0,1	0,3

Le tableau ci-dessous présente le calcul détaillé du résultat opérationnel ajusté (défini comme le résultat opérationnel ajusté des amortissements et dépréciations liés aux revalorisations d'actifs lors des acquisitions et des autres impacts sur le compte de résultat liés aux acquisitions ainsi que, le cas échéant, des pertes de valeurs de *goodwill*) et du résultat opérationnel ajusté récurrent (c'est-à-dire hors charges de restructuration).

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2023	30 juin 2022
Résultat net de la période	651,0	548,4
Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,0
Impôts sur le résultat	229,2	202,9
(Gains) pertes de change	3,2	(0,6)
Produits financiers	(31,9)	(5,1)
Charges financières	40,8	43,8
Résultat opérationnel	892,3	789,4
i) Amortissements et frais et produits liés aux acquisitions, et ii) dépréciation d'actifs en Russie	62,4	48,4
Pertes de valeur des <i>goodwill</i>	0,0	0,0
Résultat opérationnel ajusté	954,7	837,8
Charges liées aux restructurations ajustées⁽¹⁾	30,0	14,3
Résultat opérationnel ajusté récurrent	984,7	852,1

(1) Les charges liées aux restructurations ajustées sont définies comme les charges liées aux restructurations ajustées des réévaluations d'actifs pratiquées lors des acquisitions.

1.4.1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé est en hausse de 4,9 % à 4 294,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2023 contre 4 092,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2022, qui se décompose ainsi :

- + 4,6 % d'évolution organique (à structure et taux de change constants) ;
- + 1,3 %, dont +1,8% dû à l'accroissement de périmètre lié aux acquisitions, avec les effets
- - 1,0 % provenant de l'évolution des taux de change sur la période.

reports des acquisitions 2022 consolidées sur 6 mois en 2023 et notamment Emos (république Tchèque), Usystems (Royaume-Uni), Voltadis, A&H Meyer, Encelium ; et - 0,5% d'impact net lié au désengagement prévu de la Russie ; et

La croissance organique du chiffre d'affaires entre les six premiers mois de 2022 et les six premiers mois de 2023 est la suivante par zone de destination (marché de localisation du client tiers final).

Europe	6,8 %
Amérique du Nord et Centrale	0,4 %
Reste du Monde	8,2 %
Total	4,6 %

Les commentaires ci-après concernent le chiffre d'affaires par zone de destination.

Europe : (42,7% du chiffre d'affaires du Groupe)

Le chiffre d'affaires dans la zone Europe est en hausse totale de + 7,9 % à 1 834,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2023 contre 1 699,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2022. Cette progression des ventes résulte : d'une variation de périmètre positive de + 2,4 %, d'une variation des taux de change défavorable de - 1,3 %, d'une croissance organique du chiffre d'affaires de + 6,8 %.

Les ventes dans les pays matures d'Europe (36,4% du chiffre d'affaires du Groupe) sont en croissance organique de +5,1% au premier semestre 2023, dont +1,6% au deuxième trimestre seul, avec sur le semestre des hausses significatives dans plusieurs pays comme en Italie, en Espagne et en Allemagne et une bonne résistance en France, aux Pays-Bas ou encore en Grande-Bretagne et un retrait en Scandinavie.

Les ventes dans les nouvelles économies d'Europe sont en hausse de +19,0% au premier semestre. Au deuxième trimestre seul, le chiffre d'affaires croît de +13,7%, notamment porté par la forte croissance des ventes en Turquie.

Amérique du Nord et Centrale : (38,1% du chiffre d'affaires du Groupe)

Le chiffre d'affaires dans la zone Amérique du Nord et Centrale a augmenté au total de + 2,4 % et s'élève à 1 636,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2023 contre 1 597,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2022. Cette progression du chiffre d'affaires résulte : d'une variation de périmètre de + 0,7 %, d'une variation des taux de change favorable de + 1,3 %, d'une croissance organique de + 0,4 %.

Aux Etats-Unis seuls (34,6% du chiffre d'affaires du Groupe), le chiffre d'affaires est en baisse de -0,3% sur les six premiers mois de l'année, dont -3,0% au deuxième trimestre seul. Sur le semestre, dans un marché du bâtiment globalement négatif, cette tendance résulte d'une activité résidentielle en baisse à deux chiffres ainsi qu'un léger recul des offres destinées aux applications non-résidentielles, compensés en partie par une croissance à deux chiffres des ventes auprès des datacenters.

Sur le semestre, les ventes sont en forte progression au Canada, et quasi-stables au Mexique.

Reste du Monde : (19,2% du chiffre d'affaires du Groupe)

Le chiffre d'affaires dans la zone Reste du Monde atteint 823,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2023 contre 794,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2022, soit une hausse de + 3,6 % résultant : d'une variation de périmètre de + 0,4 %, d'une évolution défavorable des taux de change de - 4,6 %, d'une croissance organique de + 8,2 %.

En Asie-Pacifique (12,6% du chiffre d'affaires du Groupe), le chiffre d'affaires est en progression de +9,3% au premier semestre 2023 et de +9,0% au seul deuxième trimestre. Ces dynamiques reflètent une hausse très soutenue en Inde, ainsi qu'une croissance modérée en Chine.

En Afrique et au Moyen-Orient (3,6% du chiffre d'affaires du Groupe), le chiffre d'affaires croît de +14,6% sur les six premiers mois de l'année et de +16,5% sur le deuxième trimestre. Sur six mois, cette croissance est soutenue tant en Afrique qu'au Moyen-Orient.

En Amérique du Sud (3,0% du chiffre d'affaires du Groupe), dans un contexte économique dégradé, les ventes diminuent de -3,0% au premier semestre, notamment du fait du Brésil, et enregistrent un recul de -3,3% au seul deuxième trimestre.

Le tableau ci-dessous présente une répartition du chiffre d'affaires consolidé par zone de **destination** de la Société pour les périodes closes les 30 juin 2022 et 2023 :

<i>(en millions d'euros, à l'exception des pourcentages)</i>	Période de 6 mois close le			
	30 juin 2023		30 juin 2022	
	€	%	€	%
Chiffres d'affaires par zone de destination				
Europe	1 834,9	42,7	1 699,8	41,5
Amérique du Nord et Centrale	1 636,3	38,1	1 597,8	39,0
Reste du Monde	823,6	19,2	794,8	19,4
Total	4 294,8	100,0	4 092,4	100,0

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes de la variation du chiffre d'affaires à tiers publié par zone de **destination** (marché de localisation du client) pour les périodes closes les 30 juin 2022 et 2023.

<i>Chiffre d'affaires (en millions d'euros sauf %)</i>	Période de 6 mois close le 30 juin					
	2023	2022	Variation totale	Variation de périmètre	Croissance organique ⁽¹⁾	Effet change
Europe	1 834,9	1 699,8	7,9 %	2,4 %	6,8 %	(1,3 %)
Amérique du Nord et Centrale	1 636,3	1 597,8	2,4 %	0,7 %	0,4 %	1,3 %
Reste du Monde	823,6	794,8	3,6 %	0,4 %	8,2 %	(4,6 %)
Total consolidé	4 294,8	4 092,4	4,9 %	1,3 %	4,6 %	(1,0 %)

(1) à structure et taux de change constants.

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes de la variation du chiffre d'affaires à tiers publié par zone d'**origine** de facturation pour les périodes closes les 30 juin 2022 et 2023.

<i>Chiffre d'affaires (en millions d'euros sauf %)</i>	Période de 6 mois close le 30 juin					
	2023	2022	Variation totale	Variation de périmètre	Croissance organique ⁽¹⁾	Effet change
Europe	1 914,2	1 778,7	7,6 %	3,6 %	(3,0 %)	(1,3 %)
Amérique du Nord et Centrale	1 666,6	1 621,1	2,8 %	0,5 %	(5,3 %)	1,3 %
Reste du Monde	714,0	692,6	3,1 %	0,4 %	5,3 %	(5,2 %)
Total consolidé	4 294,8	4 092,4	4,9 %	1,8 %	(2,5 %)	(1,0 %)

(1) à structure et taux de change constants.

1.4.2 - Coût des ventes

Le coût des ventes consolidé a baissé de 1,6 % à 2 027,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2023 contre 2 059,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2022, principalement du fait :

- des efforts continus de productivité et d'adaptation ;

partiellement compensés par :

- la consolidation des nouvelles entités acquises.

Le coût des ventes en pourcentage du chiffre d'affaires s'est réduit passant de 50,3 % pour le premier semestre 2022 à 47,2 % pour le premier semestre 2023.

1.4.3 - Frais administratifs et commerciaux

Les frais administratifs et commerciaux sont en augmentation de 8,8 % atteignant 1 085,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2023 contre 998,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2022, essentiellement du fait de :

- une accélération de la digitalisation du Groupe ; et

- la consolidation des nouvelles entités acquises.

Les frais administratifs et commerciaux exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires sont en hausse à 25,3 % pour le premier semestre 2023 contre 24,4 % pour le premier semestre 2022.

1.4.4 - Frais de recherche et développement

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2023	30 juin 2022
Frais de recherche et développement	(185,8)	(175,3)
Amortissements liés aux acquisitions et crédit d'impôt recherche	7,9	6,7
Dotation aux amortissements des frais de développement capitalisés	13,1	14,0
Dépenses de recherche et développement avant frais de développement capitalisés	(164,8)	(154,6)
Frais de développement capitalisés	(15,6)	(14,8)
Dépenses de recherche et développement	(180,4)	(169,4)

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations Incorporelles », le Groupe a mis en œuvre un système interne de mesure et de comptabilisation des immobilisations incorporelles liés à des frais de développement immobilisables.

À ce titre, 15,6 millions d'euros de frais de développement ont été capitalisés au cours du premier semestre 2023 contre 14,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2022.

Les charges d'amortissement des frais de développement capitalisés enregistrées au titre du premier semestre 2023 s'élèvent à 13,1 millions d'euros contre 14,0 millions d'euros au titre du premier semestre 2022.

Comme indiqué dans le précédent tableau, les frais de recherche et développement ont été de 185,8 millions

d'euros au cours du premier semestre 2023 et 175,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2022. En retraitant l'impact de la capitalisation des frais de développement et hors incidence des amortissements liés aux acquisitions ainsi que du crédit d'impôt sur les activités de recherche et développement, les dépenses de recherche et développement ont représenté 180,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2023 (soit 4,2 % du chiffre d'affaires) contre 169,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2022 (soit 4,1 % du chiffre d'affaires).

Au cours du premier semestre 2023, les activités de recherche et développement ont employé plus de 2 700 personnes dans plus de vingt pays.

1.4.5 - Autres produits et charges opérationnels

Au cours du premier semestre 2023, les autres produits et charges opérationnels se sont élevés à 103,7 millions d'euros contre 70,2 millions d'euros sur la même période en 2022.

1.4.6 - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du Groupe est en hausse de 13,0 % à 892,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2023 contre 789,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2022. Cette augmentation résulte :

- d'une hausse de 4,9 % du chiffre d'affaires ;
- d'une baisse de 1,6 % du coût des ventes ;
- d'une hausse de 8,4 % des frais administratifs, commerciaux et de recherche et développement ; et
- d'une augmentation des autres produits et charges opérationnels de 33,5 millions d'euros.

Au total, le résultat opérationnel exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires ressort à 20,8 % au cours du premier semestre 2023 contre 19,3 % au cours du premier semestre 2022.

1.4.7 - Résultat opérationnel ajusté

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel ajusté des amortissements et dépréciations liés aux revalorisations d'actifs lors des acquisitions et des autres impacts sur le compte de résultat liés aux acquisitions ainsi que, le cas échéant, des pertes de valeurs de goodwill.

Le résultat opérationnel ajusté est en hausse de 14,0 % à 954,7 millions d'euros au cours du premier semestre 2023 contre 837,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2022 se décomposant de la façon suivante dans les différents secteurs opérationnels :

- **Europe** : une hausse de 19,4 % pour atteindre 467,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2023 contre 392,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2022, représentant 24,4 % du chiffre d'affaires les six premiers mois de 2023 contre 22,0 % les six premiers mois de 2022 ;
- **Amérique du Nord et Centrale** : une hausse de 10,7 % pour atteindre 336,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2023 contre 304,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2022, représentant 20,2 % du chiffre d'affaires les six premiers mois de 2023 contre 18,8 % les six premiers mois de 2022 ; et
- **Reste du Monde** : une hausse de 6,0 % pour atteindre 149,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2023 contre 141,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2022, représentant 21,0 % du chiffre d'affaires les six premiers mois de 2023 contre 20,4 % les six premiers mois de 2022.

Au cours du premier semestre 2023, la marge opérationnelle ajustée avant acquisitions (à périmètre 2022) s'établit à 22,7 % du chiffre d'affaires, soit une amélioration de 2,2 points par rapport au premier semestre 2022 (20,5 %) Après prise en compte des acquisitions, la marge opérationnelle ajustée du Groupe ressort à 22,2 % du chiffre d'affaires au cours du premier semestre 2023.

1.4.8 - Frais financiers nets

Les frais financiers nets correspondent principalement aux frais financiers des Obligations *Yankee*, des emprunts obligataires émis en 2015, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2023 aux frais au titre du Contrat de Crédit 2011 amendé en juillet 2014 et décembre 2019 et des autres emprunts bancaires (voir paragraphe 1.5.2 du présent rapport), desquels sont déduits les produits financiers provenant du placement des disponibilités et des équivalents de trésorerie.

Les charges financières s'établissent à 40,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2023 contre 43,8 millions

d'euros au cours du premier semestre 2022. Les produits financiers s'élèvent à 31,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2023 contre 5,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2022.

Les frais financiers nets sont en baisse de 29,8 millions d'euros les six premiers mois de 2023 par rapport à la même période de 2022, pour représenter 0,2 % du chiffre d'affaires au cours du premier semestre 2023 contre 0,9 % pour la même période de 2022.

1.4.9 - Gains et pertes de change

Les gains ou pertes de change correspondent pour l'essentiel aux écarts de change constatés lors du règlement des opérations en devises ainsi qu'aux effets de conversion au cours de clôture des actifs et passifs monétaires libellés en devises.

Les pertes de change s'élèvent à 3,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2023 contre des gains de change de 0,6 million d'euros au cours du premier semestre 2022.

1.4.10 - Impôts sur le résultat

Au cours des six premiers mois 2023 Legrand a enregistré un résultat avant impôts de 880,2 millions d'euros, en hausse par rapport aux six premiers mois 2022 où il était ressorti à 751,3 millions d'euros.

La charge d'impôts sur le résultat consolidé s'élève à 229,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2023

contre 202,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2022.

Le taux effectif d'imposition s'établit à 26,0 % les six premiers mois de 2023 contre 27,0 % sur la même période de 2022.

1.4.11 - Résultat net part du Groupe

Le résultat net part du Groupe ressort à 650,9 millions d'euros les six premiers mois de 2023 en hausse de 102,8 millions d'euros par rapport au résultat net part du Groupe du premier semestre 2022 soit +18,8 % reflétant principalement :

- une amélioration de 102,9 millions d'euros du résultat opérationnel ;
- une amélioration de 29,8 millions d'euros des frais financiers nets ;
- une diminution de 3,8 millions d'euros des gains et pertes de change ;
- une hausse de 26,3 millions d'euros du montant de l'impôt sur le résultat ;
- une diminution de 0,2 million d'euros du résultat des intérêts minoritaires.

1.5 - FLUX DE TRESORERIE ET ENDETTEMENT

1.5.1 - Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous résume les flux de trésorerie pour les périodes closes les 30 juin 2023 et 2022 :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2023	30 juin 2022
Flux de trésorerie des opérations courantes	892,7	380,4
Flux de trésorerie des opérations d'investissements*	(193,7)	(199,9)
Flux de trésorerie des opérations financières	(177,3)	(346,4)
Effet net des conversions sur la trésorerie	(14,1)	47,5
Variation nette de la trésorerie	507,6	(118,4)
* dont dépenses d'investissement et frais de développement capitalisés	(79,6)	(61,5)

Pour une analyse détaillée des flux de trésorerie, le lecteur est invité à se référer au tableau des flux de trésorerie

consolidés figurant dans les états financiers consolidés de la Société.

1.5.1.1 FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS COURANTES

Les flux de trésorerie des opérations courantes se soldent par une ressource de 892,7 millions d'euros au 30 juin 2023 contre une ressource de 380,4 millions d'euros au 30 juin 2022 soit une augmentation de 512,3 millions d'euros.

Cette hausse est essentiellement due à l'augmentation de la marge brute d'autofinancement (définie comme les flux de trésorerie des opérations courantes plus la variation du besoin en fonds de roulement) de 76,4 millions d'euros qui atteint 863,3 millions d'euros au 30 juin 2023 à comparer à 786,9 millions d'euros au 30 juin 2022 ainsi qu'à la variation du besoin en fonds de roulement qui s'est traduite par une génération de trésorerie de 29,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2023 à comparer à une utilisation de trésorerie de 406,5 millions d'euros sur la même période de 2022.

1.5.1.2 FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS

Les flux de trésorerie employés dans les opérations d'investissements du premier semestre 2023 se sont élevés à 193,7 millions d'euros contre 199,9 millions d'euros au premier semestre 2022.

Au premier semestre 2023, les investissements et les frais de développement capitalisés ont représenté 79,6 millions d'euros, soit 1,9 % du chiffre d'affaires consolidé contre 61,5 millions d'euros au premier semestre 2022, soit 1,5 % du chiffre d'affaires.

Au premier semestre 2023, le montant des acquisitions et cessions de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) s'élève à 49,4 millions d'euros contre 139,7 millions d'euros au premier semestre 2022.

1.5.1.3 FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Les flux de trésorerie des opérations financières se soldent par un besoin de 177,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2023, incluant principalement le versement de dividendes pour un montant de 504,0 millions d'euros, une diminution des concours bancaires courants de 151,1 millions d'euros et des rachats d'actions propres et rachats d'actions via le contrat liquidité de 175,7 millions d'euros partiellement compensés par une augmentation de nouveaux financements long terme pour 704,1 millions d'euros.

1.5.2 - Endettement

L'endettement brut total du Groupe (défini comme la somme des emprunts à long terme et à court terme, y compris des billets de trésorerie et des concours bancaires courants) s'élève à 5 269,9 millions d'euros au 30 juin 2023 contre 4 665,7 millions d'euros au 31 décembre 2022.

La trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 2 854,4 millions d'euros au 30 juin 2023 contre 2 346,8 millions d'euros au 31 décembre 2022.

L'endettement net total (défini comme l'endettement brut après déduction de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des valeurs mobilières de placement) s'élève à 2 415,5 millions d'euros au 30 juin 2023 contre 2 318,9 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Le ratio de l'endettement net rapporté aux capitaux propres consolidés est d'environ 38 % au 30 juin 2023 à comparer avec un ratio de 35 % au 31 décembre 2022.

Au 30 juin 2023, l'endettement brut total comprend :

- 4 400,0 millions d'euros au titre des emprunts obligataires émis en décembre 2015 (300,0 millions d'euros), juillet 2017 (1 milliard d'euros), octobre 2017 (400,0 millions d'euros),

mars 2018 (400,0 millions d'euros), juin 2019 (400,0 millions d'euros), mai 2020 (600,0 millions d'euros), en octobre 2021 (600,0 millions d'euros) et en mai 2023 (700,0 millions d'euros) ;

- 165 millions d'euros de titres négociables (dont 115,0 millions d'euros à court terme et 50,0 millions d'euros à moyen terme) ;
- 285,7 millions d'euros au titre des Obligations *Yankee* ;
- 296,2 millions d'euros de dettes financières de location ; et
- 123,0 millions d'euros au titre des autres dettes essentiellement des emprunts, des découverts bancaires et des dettes financières liées aux acquisitions, diminué des coûts d'émission de la dette.

1.6 - RISQUES ET INCERTITUDES

Les lecteurs sont invités à se référer au chapitre 2 ainsi qu'à la note 5.1.2 annexée aux états financiers consolidés mentionnés au chapitre 8 du document d'enregistrement

universel déposé le 12 avril 2023 sous le numéro D.23-0262 où sont commentés les principaux facteurs de risques pouvant avoir un effet défavorable sur la situation du Groupe et la gestion de ces risques.

1.7 - PERSPECTIVES

Le Groupe poursuit en 2023 son développement rentable et responsable dans le cadre de sa feuille de route stratégique.

Tenant compte des perspectives macroéconomiques mondiales actuelles, et hors ralentissement économique majeur, Legrand vise désormais pour l'année 2023 :

- une croissance de ses ventes hors effet de change et hors impacts de la Russie, comprise entre +5% et +8% (contre +2% et +6% précédemment) comprenant un effet périmètre d'environ +2% ;
- une marge opérationnelle ajustée avant acquisitions (à périmètre 2022), et hors Russie et impacts liés d'environ 20,5% des ventes (contre environ 20% précédemment);
- un taux de réalisation RSE d'au moins 100% pour la deuxième année de sa feuille de route 2022-2024.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2023



2.1 - ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS AU 30 JUIN 2023	15
2.1.1 - Compte de résultat consolidé	15
2.1.2 - État du résultat global de la période	16
2.1.3 - Bilan Consolidé	17
2.1.4 - Tableau des flux de trésorerie consolidés	19
2.1.5 - Tableau de variation des capitaux propres consolidés	20
2.1.6 - Notes annexes aux états financiers consolidés	21

2.1 - ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS AU 30 JUIN 2023

2.1.1 - Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2023	30 juin 2022
Chiffre d'affaires (notes 2.1 et 2.2)	4 294,8	4 092,4
Charges opérationnelles (note 2.3)		
Coût des ventes	(2 027,4)	(2 059,4)
Frais administratifs et commerciaux	(1 085,6)	(998,1)
Frais de recherche et développement	(185,8)	(175,3)
Autres produits (charges) opérationnels	(103,7)	(70,2)
Résultat opérationnel	892,3	789,4
Charges financières	(40,8)	(43,8)
Produits financiers	31,9	5,1
Gains (pertes) de change	(3,2)	0,6
Résultat financier	(12,1)	(38,1)
Résultat avant impôts	880,2	751,3
Impôts sur le résultat (note 2.4)	(229,2)	(202,9)
Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,0
Résultat net de la période	651,0	548,4
Dont :		
- Résultat net part du Groupe	650,9	548,1
- Intérêts minoritaires	0,1	0,3
Résultat net par action <i>(en euros)</i> (note 4.1.3)	2,447	2,056
Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i> (note 4.1.3)	2,428	2,040

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

2.1.2 - État du résultat global de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2023	30 juin 2022
Résultat net de la période	651,0	548,4
<i>Eléments du résultat global pouvant être appelés à un reclassement ultérieur dans la section résultat net</i>		
Réserves de conversion	(110,0)	459,1
Couvertures de flux de trésorerie	(1,7)	42,1
Impôts sur éléments directement reconnus en capitaux propres	(1,1)	6,2
<i>Eléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans la section résultat net</i>		
Écarts actuariels (note 4.5.1.1)	0,1	35,3
Impôts différés sur écarts actuariels	(0,2)	(8,6)
Autres (note 5.1.1.1)	0,0	0,0
Résultat global de la période	538,1	1 082,5
Dont :		
- Groupe	538,0	1 082,0
- Intérêts minoritaires	0,1	0,5

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

2.1.3 - Bilan Consolidé

ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles (note 3.1)	2 462,9	2 534,7
Goodwill (note 3.2)	5 527,8	5 567,4
Immobilisations corporelles (note 3.3)	737,9	746,0
Droits d'utilisation d'actifs (note 3.4)	288,2	266,2
Autres titres immobilisés	2,0	1,9
Autres actifs non courants	150,6	62,1
Impôts différés (note 4.7)	128,9	133,6
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	9 298,3	9 311,9
Actifs courants		
Stocks (note 3.5)	1 331,3	1 357,4
Créances clients et comptes rattachés (note 3.6)	1 074,1	958,1
Créances d'impôt courant ou exigible	142,7	120,5
Autres créances courantes (note 3.7)	310,3	255,4
Autres actifs financiers courants	2,8	65,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3.8)	2 854,4	2 346,8
TOTAL ACTIFS COURANTS	5 715,6	5 103,3
TOTAL ACTIF	15 013,9	14 415,2

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

PASSIF

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
Capitaux propres		
Capital social (note 4.1)	1 067,3	1 067,3
Réserves (notes 4.2 et 4.3.1)	5 841,1	5 900,3
Réserves de conversion (note 4.3.2)	(440,4)	(330,4)
Capitaux propres revenant au Groupe	6 468,0	6 637,2
Intérêts minoritaires	2,1	5,6
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 470,1	6 642,8
Passifs non courants		
Provisions non courantes (note 4.4. et 4.5.2)	202,8	217,4
Avantages postérieurs à l'emploi (note 4.5.1)	129,9	130,1
Emprunts non courants (note 4.6.1)	4 630,9	4 014,4
Impôts différés (note 4.7)	938,2	914,6
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	5 901,8	5 276,5
Passifs courants		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	944,8	852,5
Dettes d'impôt courant ou exigible	68,0	48,6
Provisions courantes (note 4.4)	147,0	146,4
Autres passifs courants (note 4.8)	840,9	795,1
Emprunts courants (note 4.6.2)	639,0	651,3
Autres passifs financiers courants	2,3	2,0
TOTAL PASSIFS COURANTS	2 642,0	2 495,9
TOTAL PASSIF	15 013,9	14 415,2

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

2.1.4 - Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2023	30 juin 2022
Résultat net de la période	651,0	548,4
Mouvements des actifs et passifs n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :		
– Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles (note 2.3)	61,7	62,2
– Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles (note 2.3)	59,0	51,7
– Amortissements et dépréciations des frais de développement capitalisés (note 2.3)	16,0	13,4
– Amortissements et dépréciations des droits d'utilisation d'actifs (note 3.4)	37,1	35,5
– Amortissement des charges financières	1,7	1,8
– Perte de valeur des goodwill (note 3.2)	0,0	0,0
– Variation des impôts différés non courants	25,8	29,8
– Variation des autres actifs et passifs non courants (notes 4.4 et 4.5)	0,4	38,9
– Pertes (gains) de change latents	9,4	5,2
– Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,0
– Autres éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie	0,1	0,0
– (Plus-values) moins-values sur cessions d'actifs	1,1	0,0
Variation du besoin en fonds de roulement :		
– Stocks (note 3.5)	7,4	(139,6)
– Créances clients et comptes rattachés (note 3.6)	(108,7)	(287,6)
– Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77,6	68,5
– Autres actifs et passifs opérationnels (notes 3.7 et 4.8)	53,1	(47,8)
Flux de trésorerie des opérations courantes	892,7	380,4
– Produit résultant des cessions d'actifs	0,7	2,0
– Investissements (notes 3.1 et 3.3)	(64,0)	(46,7)
– Frais de développement capitalisés	(15,6)	(14,8)
– Variation des autres actifs et passifs financiers non courants	(65,4)	(0,7)
– Acquisition et cession de filiales (sous déduction de la trésorerie) (note 1.4.2)	(49,4)	(139,7)
Flux de trésorerie des opérations d'investissements	(193,7)	(199,9)
– Augmentation de capital et prime d'émission (note 4.1.1)	0,0	0,0
– Cession (rachat) d'actions propres et contrat de liquidité (note 4.1.2)	(175,7)	(45,0)
– Dividendes payés par Legrand (note 4.1.3)	(504,0)	(439,3)
– Dividendes payés par des filiales de Legrand	0,0	0,0
– Nouveaux financements long terme (note 4.6)	704,1	100,0
– Remboursement des financements long terme* (note 4.6)	(38,2)	(446,7)
– Frais d'émission de la dette	(3,2)	0,0
– Augmentation (diminution) des financements court terme (note 4.6)	(151,1)	484,6
– Acquisition de parts d'intérêts sans prise de contrôle des filiales (note 1.4.2)	(9,2)	0,0
Flux de trésorerie des opérations financières	(177,3)	(346,4)
Effet net des conversions sur la trésorerie	(14,1)	47,5
Variation nette de la trésorerie	507,6	(118,4)
Trésorerie au début de la période	2 346,8	2 788,3
Trésorerie à la fin de la période (note 3.8)	2 854,4	2 669,9
Détail de certains éléments :		
– intérêts payés au cours de la période**	25,9	42,0
– impôts sur les bénéfices payés au cours de la période	207,6	151,4

* Dont 37,5 millions d'euros de remboursement de dettes financières de location pour la période de 6 mois close le 30 juin 2023 (35,5 millions d'euros pour la période de 6 mois close le 30 juin 2022).

** Les intérêts payés sont inclus dans les flux de trésorerie des opérations courantes ; dont 4,3 millions d'euros d'intérêts liés aux dettes financières de location pour la période de 6 mois close le 30 juin 2023 (3,4 millions d'euros pour la période de 6 mois close le 30 juin 2022).

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

2.1.5 - Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capitaux propres revenant au Groupe						Total des capitaux propres
	Capital social	Réserves	Réserves de conversion	Ecart actuariels*	Total	Intérêts minoritaires	
Au 31 décembre 2021	1 069,8	5 336,1	(621,8)	(67,6)	5 716,5	3,8	5 720,3
Résultat net de la période		548,1			548,1	0,3	548,4
Autres éléments du résultat global		48,3	458,9	26,7	533,9	0,2	534,1
Résultat global de la période		596,4	458,9	26,7	1 082,0	0,5	1 082,5
Dividendes versés		(439,3)			(439,3)		(439,3)
Augmentation de capital et prime d'émission	0,0	0,0			0,0		0,0
Annulation d'actions propres	(2,5)	(47,3)			(49,8)		(49,8)
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité		4,8			4,8		4,8
Variation de périmètre**		0,1			0,1	2,5	2,6
Impôts courants sur rachats d'actions propres		0,5			0,5		0,5
Paiements fondés sur des actions		14,6			14,6		14,6
Au 30 juin 2022	1 067,3	5 465,9	(162,9)	(40,9)	6 329,4	6,8	6 336,2
Résultat net de la période		451,4			451,4	(0,3)	451,1
Autres éléments du résultat global		12,9	(167,5)	(6,4)	(161,0)	(0,1)	(161,1)
Résultat global de la période		464,3	(167,5)	(6,4)	290,4	(0,4)	290,0
Dividendes versés					0,0		0,0
Augmentation de capital et prime d'émission	0,0	0,0			0,0		0,0
Annulation d'actions propres	0,0	0,0			0,0		0,0
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité		0,4			0,4		0,4
Variation de périmètre**		(2,0)			(2,0)	(0,8)	(2,8)
Impôts courants sur rachats d'actions propres		(0,2)			(0,2)		(0,2)
Paiements fondés sur des actions		19,2			19,2		19,2
Au 31 décembre 2022	1 067,3	5 947,6	(330,4)	(47,3)	6 637,2	5,6	6 642,8
Résultat net de la période		650,9			650,9	0,1	651,0
Autres éléments du résultat global		(2,8)	(110,0)	(0,1)	(112,9)	0,0	(112,9)
Résultat global de la période		648,1	(110,0)	(0,1)	538,0	0,1	538,1
Dividendes versés		(504,0)			(504,0)		(504,0)
Augmentation de capital et prime d'émission (note 4.1.1)	0,0	0,0			0,0		0,0
Annulation d'actions propres (note 4.1.1)	0,0	0,0			0,0		0,0
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (note 4.1.2)		(200,7)			(200,7)		(200,7)
Variation de périmètre**		(17,5)			(17,5)	(3,6)	(21,1)
Impôts courants sur rachats d'actions propres		(0,1)			(0,1)		(0,1)
Paiements fondés sur des actions (note 4.2)		15,1			15,1		15,1
Au 30 juin 2023	1 067,3	5 888,5	(440,4)	(47,4)	6 468,0	2,1	6 470,1

* Nets d'impôts différés.

** Correspond principalement aux augmentations des pourcentages d'intérêt par complément d'acquisition, ainsi qu'aux puts sur intérêts minoritaires.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

2.1.6 - Notes annexes aux états financiers consolidés

CHIFFRES CLÉS	22
NOTE 1 - BASES DE PRÉPARATION DES COMPTES CONSOLIDÉS	23
1.1 Informations générales	23
1.2 Principes comptables	23
1.3 Opérations et événements importants de la période	26
1.4 Périmètre de consolidation	26
NOTE 2 - RÉSULTATS DU SEMESTRE	27
2.1 Informations sectorielles	27
2.2 Chiffre d'affaires	30
2.3 Principales charges opérationnelles par nature	31
2.4 Impôts sur le résultat	31
NOTE 3 - DÉTAILS SUR LES ÉLÉMENTS NON COURANTS ET COURANTS DE L'ACTIF	32
3.1 Immobilisations incorporelles	32
3.2 <i>Goodwill</i>	34
3.3 Immobilisations corporelles	35
3.4 Droits d'utilisation d'actifs et contrats de location	36
3.5 Stocks	37
3.6 Créances clients et comptes rattachés	37
3.7 Autres créances courantes	38
3.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie	38
NOTE 4 - DÉTAILS SUR LES ÉLÉMENTS NON COURANTS ET COURANTS DU PASSIF	39
4.1 Capital social et résultat net par action	39
4.2 Plans de souscription ou d'achat d'actions et plans d'actions de performance	41
4.3 Réserves et réserves de conversion	43
4.4 Provisions	44
4.5 Avantages long terme au personnel	45
4.6 Emprunts non courants et courants	48
4.7 Impôts différés	51
4.8 Autres passifs courants	52
NOTE 5 - AUTRES INFORMATIONS	53
5.1 Instruments financiers et gestion des risques financiers	53
5.2 Engagements hors bilan	55
5.3 Litiges et passifs éventuels	55
5.4 Événements postérieurs à la clôture	56
5.5 Réconciliation des chiffres clés	57

CHIFFRES CLÉS

Chiffres clés

(en millions d'euros)	1er semestre 2023	1er semestre 2022
Chiffre d'affaires	4 294,8	4 092,4
Résultat opérationnel ajusté	954,7	837,8
En % du chiffre d'affaires	22,2 %	20,5 %
	22,7 % avant ⁽¹⁾ acquisitions	
Résultat opérationnel	892,3	789,4
En % du chiffre d'affaires	20,8 %	19,3 %
Résultat net part du Groupe	650,9	548,1
En % du chiffre d'affaires	15,2 %	13,4 %
Cash flow libre normalisé	766,9	688,2
En % du chiffre d'affaires	17,9 %	16,8 %
Cash flow libre	813,8	320,9
En % du chiffre d'affaires	18,9 %	7,8 %
Dettes financières nettes au 30 juin	2 415,5	2 861,8

(1) A périmètre 2022 et hors Russie et impacts liés.

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel ajusté : i/ des amortissements et dépréciations liés aux revalorisations d'actifs lors des acquisitions et des autres impacts sur le compte de résultat liés aux acquisitions, ii/ des dépréciations d'actifs en Russie, ainsi que, iii/ le cas échéant, des pertes de valeur de goodwill.

Le cash flow libre est défini comme la somme des flux de trésorerie des opérations courantes et du produit résultant des cessions d'actifs, minorée des investissements et des frais de développement capitalisés.

Le cash flow libre normalisé est défini comme la somme des flux de trésorerie des opérations courantes, sur la base d'un besoin en fonds de roulement représentant 10 % du chiffre d'affaires des 12 derniers mois à structure et taux de change constants et rapporté à la période considérée, et du produit résultant des cessions d'actifs, minorée des investissements et des frais de développement capitalisés.

La dette financière nette est définie comme la somme des emprunts courants et des emprunts non courants minorée de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des valeurs mobilières de placement.

La réconciliation des chiffres clés avec les états financiers est disponible dans la note 5.5.

NOTE 1 - BASES DE PRÉPARATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

1.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Legrand (« la Société ») et ses filiales (collectivement « Legrand » ou « le Groupe ») constituent le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment.

Le Groupe compte des filiales de production ou de distribution et des bureaux dans près de 90 pays et vend ses produits dans près de 170 pays.

Legrand est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce.

La Société est une société anonyme (K65D) immatriculée et domiciliée en France. Son siège social se situe 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 87000 Limoges (France).

Les présents états financiers consolidés de Legrand ont été arrêtés le 28 juillet 2023 par le Conseil d'administration.

Tous les montants sont présentés en millions d'euros, avec un chiffre après la virgule, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts d'arrondis.

1.2 PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires du Groupe ont été établis pour la période de six mois close le 30 juin 2023. Ils ont été préparés en conformité avec les dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et à ce titre ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en référence avec les comptes consolidés au 31 décembre 2022 tels qu'établis dans le document d'enregistrement universel déposé le 12 avril 2023 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro D.23-0262.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés semestriels sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2023. Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les textes publiés par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et non adoptés au niveau européen ne sont pas applicables au Groupe.

La présentation des états financiers en normes IFRS repose sur certaines estimations comptables déterminantes. Elle exige aussi que la Direction exerce son jugement dans l'application des principes comptables. Les domaines complexes ou impliquant une marge d'appréciation élevée, ou ceux dans lesquels les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers consolidés sont indiqués en note 1.2.3.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention des coûts historiques à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans la note 5.1.1.2.

1.2.1 Nouvelles normes, amendements ou interprétations pouvant avoir une incidence sur les états financiers du Groupe

1.2.1.1 Nouvelles normes, amendements ou interprétations appliqués par le Groupe de manière obligatoire à compter du 1er janvier 2023, avec incidence sur les états financiers 2023 du Groupe

Non applicable.

1.2.1.2 Nouvelles normes, amendements ou interprétations appliqués par le Groupe de manière obligatoire à compter du 1er janvier 2023, sans incidence sur les états financiers 2023 du Groupe

Amendement à IAS 12 – Impôts sur les résultats

En mai 2021, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 12 – Impôts sur les résultats.

Cet amendement consiste à réduire le champ d'application de l'exemption relative à la comptabilisation initiale de l'impôt différé pour des transactions telles que les obligations relatives au démantèlement et les contrats de location.

Cet amendement est applicable pour les exercices ouverts au plus tard à compter du 1^{er} janvier 2023.

Aucun impact matériel pour le Groupe n'est comptabilisé dans le cadre de cet amendement.

1.2.1.3 Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations non encore adoptés par l'Union européenne d'application obligatoire au Groupe à compter des exercices futurs.

Amendement à IAS 1 – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants

En janvier 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 – Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants.

Cet amendement vise à préciser les critères de classement d'un passif en tant que passif courant ou non courant.

Cet amendement, qui n'a pas encore été adopté par l'Union européenne, devrait être d'application obligatoire pour les exercices ouverts au plus tard à compter du 1^{er} janvier 2024.

Le Groupe a examiné cet amendement afin de déterminer les impacts dans les états financiers et les modifications qu'il pourrait entraîner dans les informations communiquées.

Aucun impact matériel pour le Groupe n'est attendu de cet amendement.

1.2.2 Principes de consolidation

Les filiales sont consolidées si elles sont contrôlées par le Groupe.

Le Groupe exerce un contrôle exclusif sur une entité lorsqu'il détient le pouvoir sur cette entité, c'est-à-dire qu'il dispose de droits substantifs pour diriger les activités clés de l'entité, qu'il a une exposition ou des droits aux rendements variables de cette entité ; et lorsqu'il a la capacité d'agir sur ces rendements.

De telles entités sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Toute entité sur laquelle le Groupe exerce :

- soit une influence notable (situation qui se produit généralement lorsque la participation du Groupe représente plus de 20 % des droits de vote sans toutefois lui conférer de droits substantifs pour diriger les activités clés de l'entité) ;
- soit un contrôle conjoint (situation où la participation confère au Groupe des droits substantifs pour diriger conjointement avec un partenaire les activités clés de l'entité, i.e. ne confère pas au Groupe le contrôle exclusif) ;

est consolidée par mise en équivalence.

De telles entités sont initialement constatées au coût d'acquisition et consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Les éléments comptables portés dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont mesurés dans la monnaie du principal espace économique dans lequel elles exercent leurs activités (« monnaie fonctionnelle »). Les

états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

1.2.3 Utilisation de jugements et d'estimations

La préparation des états financiers conformes aux IFRS exige que la Direction réalise des estimations et formule des hypothèses qui se traduisent dans la détermination des actifs et des passifs inscrits au bilan, des actifs et passifs éventuels, ainsi que des produits et charges enregistrés

dans le compte de résultat de la période comptable considérée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Ces estimations et ces appréciations sont régulièrement revues et se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment sur des anticipations d'événements futurs jugées raisonnables compte tenu des circonstances.

1.2.3.1 Perte de valeur des goodwill et dépréciation des autres immobilisations incorporelles

Le Groupe effectue au moins une fois par an un test de perte de valeur des marques à durée d'utilité indéfinie et des *goodwill*, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie sont amorties sur leur durée d'utilité et font également l'objet de tests de dépréciation quand apparaissent certains indicateurs de dépréciation.

Des événements futurs pourraient amener le Groupe à conclure à l'existence de dépréciations ou de pertes de valeur de certains actifs incorporels associés aux activités acquises. Toute perte de valeur résultante pourrait avoir une incidence défavorable non négligeable sur la situation financière consolidée et sur le résultat opérationnel du Groupe.

Les prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés (utilisés pour les tests périodiques de perte de valeur des *goodwill* et des marques à durée d'utilité indéfinie) reposent sur des estimations réalisées par la Direction sur des hypothèses clés, en particulier sur les taux d'actualisation, les taux de croissance et de rentabilité moyen terme.

1.2.3.2 Comptabilisation des impôts sur le résultat

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe est tenu d'évaluer les impôts sur le résultat dans chacun des pays où il est implanté. Cette opération consiste à estimer l'exposition réelle actuelle à l'impôt et à évaluer les différences temporelles découlant d'un traitement différent de postes, comme les produits ou les charges constatés d'avance, aux fins fiscales et comptables. Ces différences donnent lieu à des impôts différés actifs et passifs, qui sont constatés dans le bilan consolidé.

Le Groupe doit ensuite évaluer la recouvrabilité des actifs d'impôts différés sur le bénéfice imposable. Seuls sont activés les impôts différés pour lesquels la recouvrabilité est probable, sur la base des prévisions de bénéfice fiscal validées par le *management*.

Le Groupe n'a pas reconnu la totalité des impôts différés actifs car il n'est pas probable qu'il pourra utiliser une partie de ces actifs avant leur expiration, cette partie se composant essentiellement de pertes d'exploitation nettes reportées sur les exercices suivants et de crédits d'impôts étrangers. L'appréciation est fondée sur les estimations du *management* du bénéfice imposable futur par territoire d'activité et sur le délai pendant lequel les impôts différés actifs seront recouvrables.

1.2.3.3 Autres actifs et passifs soumis à estimation

Les autres actifs et passifs soumis à l'utilisation d'estimations comprennent les provisions pour retraite, la dépréciation des autres actifs (créances clients, stocks, actifs financiers), les paiements fondés sur des actions, les provisions pour risques et charges, les droits d'utilisation d'actifs, les frais de développement capitalisés ainsi que les ristournes de fin d'année qui pourraient être accordées aux clients.

1.3 OPÉRATIONS ET ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE LA PÉRIODE

Legrand a annoncé en janvier 2023 son intention de se désengager de Russie et examine ses différentes options pour assurer un transfert de ses activités dans les meilleures conditions.

Les activités de Legrand en Russie ont représenté en 2022 environ 1,5 % des ventes annuelles du Groupe. Au 31 décembre 2022, l'exposition bilantielle du Groupe relative à ses activités en Russie, y compris réserves de conversion, s'élevait à environ 200 millions d'euros. Sur ce montant, une dépréciation d'actifs de 148 millions d'euros a été constatée dans les comptes consolidés, majoritairement en autres produits et charges opérationnels.

Au 30 juin 2023, l'exposition bilantielle résiduelle nette du Groupe relative à ses activités en Russie comprend principalement les réserves de conversion. Le recyclage des réserves de conversion (perte latente de 46 millions d'euros au 30 juin 2023) sera comptabilisé au compte de résultat lors du désengagement effectif, sans effet sur la trésorerie.

1.4 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

1.4.1 Liste des principales sociétés consolidées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Legrand et des 227 filiales qu'elle contrôle.

La liste des principales filiales opérationnelles consolidées est publiée dans la note 1.4.1 des annexes des comptes consolidés au 31 décembre 2022. L'évolution du périmètre de consolidation sur le premier semestre 2023 est présentée ci-après dans la note 1.4.2.

1.4.2 Évolution du périmètre de consolidation

Le calendrier d'intégration, dans les comptes consolidés, des acquisitions réalisées depuis fin 2021 est le suivant :

2022	31 mars	30 juin	30 septembre	31 décembre
Intégration globale				
Geiger	Au bilan uniquement	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Emos	Au bilan uniquement	Au bilan uniquement	Au bilan uniquement	9 mois de résultat
Usystems		Au bilan uniquement	Au bilan uniquement	7 mois de résultat
Voltadis			Au bilan uniquement	Au bilan uniquement
A. & H. Meyer			Au bilan uniquement	Au bilan uniquement
Power Control			Au bilan uniquement	Au bilan uniquement
Encelium				Au bilan uniquement

2023	31 mars	30 juin
Intégration globale		
Geiger	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Emos	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Usystems	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Voltadis	Au bilan uniquement	6 mois de résultat
A. & H. Meyer	Au bilan uniquement	6 mois de résultat
Power Control	Au bilan uniquement	Au bilan uniquement
Encelium	Au bilan uniquement	6 mois de résultat
Clamper	Au bilan uniquement	Au bilan uniquement

Au cours des six premiers mois 2023, le Groupe a réalisé l'acquisition de Clamper, *leader* brésilien des dispositifs de protection des solutions basse tension (*surge protection devices*), notamment pour les infrastructures photovoltaïques. Basé à Belo Horizonte, Clamper compte plus de 600 collaborateurs pour un chiffre d'affaires annuel de près de 40 millions d'euros.

NOTE 2 - RÉSULTATS DU SEMESTRE

2.1 INFORMATIONS SECTORIELLES

Conformément à IFRS 8, les secteurs opérationnels sont déterminés sur la base du reporting mis à la disposition du principal décideur opérationnel et du management du Groupe.

Compte tenu du caractère local des activités de Legrand, la gestion du Groupe est organisée par pays ou groupe de pays et le reporting interne est réparti en trois secteurs opérationnels :

- l'Europe qui regroupe la France, l'Italie et le Reste de l'Europe (qui comprend principalement l'Allemagne, le Benelux, l'Ibérie (l'Espagne et le Portugal), la Pologne, le Royaume-Uni, et la Turquie) ;
- l'Amérique du Nord et Centrale qui comprend le Canada, les États-Unis, le Mexique ainsi que les pays d'Amérique centrale ; et

- le Reste du Monde qui comprend principalement l'Amérique du Sud (qui comprend notamment le Brésil, le Chili et la Colombie), l'Australie, la Chine et l'Inde.

Ces trois secteurs opérationnels sont placés sous la responsabilité de trois dirigeants de secteur qui rendent compte directement au principal décideur opérationnel du Groupe.

Les modèles économiques des filiales de ces secteurs sont très similaires. En effet, leurs ventes sont constituées de produits d'infrastructure électrique et numérique du bâtiment pour l'essentiel à destination d'installateurs électriciens principalement par l'intermédiaire de distributeurs tiers.

Période de 6 mois close le 30 juin 2023

(en millions d'euros)	Europe	Amérique du Nord et Centrale	Reste du Monde	Total
Chiffre d'affaires à tiers	1 914,2 ⁽¹⁾	1 666,6 ⁽²⁾	714,0	4 294,8
Coût des ventes	(864,5)	(780,6)	(382,3)	(2 027,4)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(555,8)	(540,0)	(175,6)	(1 271,4)
Autres produits (charges) opérationnels	(47,4)	(47,4)	(8,9)	(103,7)
Résultat opérationnel	446,5	298,6	147,2	892,3
- dont i/ amortissements et frais et produits liés aux acquisitions et ii/ dépréciation d'actifs en Russie				
· enregistrés en frais administratifs, commerciaux, R&D	(12,6)	(38,3)	(2,7)	(53,6)
· enregistrés en autres produits (charges) opérationnels	(8,8)	0,0	0,0	(8,8)
- dont perte de valeur des <i>goodwill</i>				0,0
Résultat opérationnel ajusté	467,9	336,9	149,9	954,7
- dont amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(36,9)	(12,8)	(11,8)	(61,5)
- dont amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(8,0)	(1,3)	(0,7)	(10,0)
- dont amortissements et dépréciations des frais de développement	(15,5)	0,0	(0,5)	(16,0)
- dont amortissements et dépréciations des droits d'utilisation d'actifs	(13,9)	(13,3)	(9,9)	(37,1)
- dont charges liées aux restructurations	(17,2)	(7,4)	(5,4)	(30,0)
Investissements	(43,3)	(12,0)	(8,7)	(64,0)
Frais de développement capitalisés	(15,0)	0,0	(0,6)	(15,6)
Immobilisations corporelles nettes	456,4	155,8	125,7	737,9
Total actifs courants	3 435,0	1 366,3	914,3	5 715,6
Total passifs courants	1 668,2	516,8	457,0	2 642,0

(1) Dont France : 664,3 millions d'euros.

(2) Dont Etats-Unis : 1 537,3 millions d'euros.

Période de 6 mois close le 30 juin 2022

<i>(en millions d'euros)</i>	Europe	Amérique du Nord et Centrale	Reste du Monde	Total
Chiffre d'affaires à tiers	1 778,7 ⁽¹⁾	1 621,1 ⁽²⁾	692,6	4 092,4
Coût des ventes	(823,4)	(844,1)	(391,9)	(2 059,4)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(513,6)	(502,2)	(157,6)	(1 173,4)
Autres produits (charges) opérationnels	(57,8)	(7,8)	(4,6)	(70,2)
Résultat opérationnel	383,9	267,0	138,5	789,4
- dont i/ amortissements et frais et produits liés aux acquisitions et ii/ dépréciation d'actifs en Russie				
· enregistrés en frais administratifs, commerciaux, R&D	(8,1)	(37,4)	(2,9)	(48,4)
· enregistrés en autres produits (charges) opérationnels				0,0
- dont perte de valeur des <i>goodwill</i>				0,0
Résultat opérationnel ajusté	392,0	304,4	141,4	837,8
- dont amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(36,8)	(13,2)	(12,2)	(62,2)
- dont amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(3,6)	(1,1)	(0,6)	(5,3)
- dont amortissements et dépréciations des frais de développement	(12,9)	0,0	(0,5)	(13,4)
- dont amortissements et dépréciations des droits d'utilisation d'actifs	(13,1)	(12,0)	(10,4)	(35,5)
- dont charges liées aux restructurations	(10,0)	(2,6)	(1,7)	(14,3)
Investissements	(31,4)	(9,2)	(6,1)	(46,7)
Frais de développement capitalisés	(14,1)	0,0	(0,7)	(14,8)
Immobilisations corporelles nettes	445,5	155,5	129,4	730,4
Total actifs courants	3 468,0	1 185,3	972,0	5 625,3
Total passifs courants	1 977,6	518,5	454,0	2 950,1

(1) Dont France : 653,2 millions d'euros.

(2) Dont Etats-Unis : 1 497,8 millions d'euros.

2.2 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du Groupe provient très majoritairement de la vente de produits auprès de distributeurs généralistes ou spécialistes, dont les deux principaux représentaient en 2022 plus de 16 % du chiffre d'affaires net consolidé. Le Groupe estime qu'aucun autre client ne représente plus de 5 % du chiffre d'affaires consolidé.

Les contrats avec les clients distributeurs sont signés pour une durée d'un an. En règle générale, il n'existe dans ces contrats qu'une obligation de performance unique consistant à vendre et livrer des produits au client (l'obligation de performance relative à la livraison étant non matérielle dans le cadre des contrats avec les clients).

Dans le cadre de ces contrats, le Groupe porte les principaux risques et avantages liés à la vente des produits, et agit donc en tant que principal (et non agent).

La comptabilisation du chiffre d'affaires est généralement effectuée à une date donnée, correspondant à la date à laquelle le contrôle de l'actif (produits ou, plus rarement, services) est transféré au client, soit généralement à la date d'expédition dans le cas des ventes de produits. Dans le cas spécifique des ventes de services dont le client consomme les avantages au fur et à mesure de leur fourniture, la

comptabilisation du chiffre d'affaires est effectuée en continu, i.e. est étalée sur la période de fourniture des services au client.

Les contrats avec les clients incluent généralement des paiements variables en leur faveur, principalement des remises et ristournes différées, et dans une moindre mesure des retours commerciaux. Ces paiements variables faits aux clients sont estimés pour leur montant le plus probable et comptabilisés au moment de la comptabilisation du chiffre d'affaires. Par défaut, les paiements variables faits aux clients sont comptabilisés en diminution du chiffre d'affaires. Seuls les paiements faits aux clients en contrepartie du transfert par ces clients de produits ou de services sont comptabilisés en frais commerciaux, pour la partie de ces paiements correspondant à la juste valeur des produits ou services transférés.

Le chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 4 294,8 millions d'euros au premier semestre 2023, en augmentation totale par rapport au premier semestre 2022 de +4,9 %, du fait d'une croissance organique +4,6 %, de la variation de périmètre +1,3 % et d'effets de change défavorables -1,0 %.

L'évolution du chiffre d'affaires par destination se ventile de la façon suivante :

Chiffre d'affaires (en millions d'euros sauf %)	Période de 6 mois close le 30 juin					
	2023	2022	Variation totale	Variation de périmètre	Croissance organique ⁽¹⁾	Effet change
Europe	1 834,9	1 699,8	7,9 %	2,4 %	6,8 %	(1,3 %)
Amérique du Nord et Centrale	1 636,3	1 597,8	2,4 %	0,7 %	0,4 %	1,3 %
Reste du Monde	823,6	794,8	3,6 %	0,4 %	8,2 %	(4,6 %)
Total consolidé	4 294,8	4 092,4	4,9 %	1,3 %	4,6 %	(1,0 %)

(1) à structure et taux de change constants.

Le Groupe commercialise ses produits à destination de pays matures ainsi que de nombreuses nouvelles économies (Europe de l'Est et Turquie dans le secteur opérationnel Europe ; Amérique centrale et Mexique dans

le secteur opérationnel Amérique du Nord et Centrale ; Asie hors Corée du Sud, Amérique du Sud, Afrique et Moyen-Orient dans le secteur opérationnel Reste du Monde).

Le chiffre d'affaires par destination réalisé dans ces deux ensembles géographiques se ventile de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2023	30 juin 2022
Pays matures	3 183,8	3 067,4
Nouvelles économies	1 111,0	1 025,0
TOTAL	4 294,8	4 092,4

2.3 PRINCIPALES CHARGES OPÉRATIONNELLES PAR NATURE

Les charges opérationnelles comprennent les catégories de coûts suivantes :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2023	30 juin 2022
Consommation de matières premières et composants	(1 426,1)	(1 483,8)
Charges de personnel	(963,6)	(931,1)
Autres charges externes	(735,3)	(655,0)
Amortissements des droits d'utilisation d'actifs	(37,1)	(35,5)
Amortissements des immobilisations corporelles	(61,7)	(62,2)
Amortissements des immobilisations incorporelles	(75,0)	(65,1)
Charges liées aux restructurations	(30,0)	(14,3)
Perte de valeur des <i>goodwill</i>	0,0	0,0
Autres	(73,7)	(56,0)
TOTAL DES CHARGES OPÉRATIONNELLES	(3 402,5)	(3 303,0)

Les « autres » charges opérationnelles contiennent principalement les dotations et reprises des dépréciations stocks (note 3.5), des dépréciations clients (note 3.6), et des provisions pour risques (note 4.4).

Les effectifs moyens du Groupe au 30 juin 2023 représentent 37 134 personnes (38 051 au 30 juin 2022), dont 29 618 effectifs moyens de *back office* et 7 516 effectifs moyens de *front office* (respectivement 30 685 et 7 366 au 30 juin 2022).

2.4 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôts s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2023	30 juin 2022
Impôts courants	(202,8)	(175,9)
Impôts différés	(26,4)	(27,0)
IMPOSITION TOTALE	(229,2)	(202,9)

Le rapprochement entre la charge d'impôts totale de la période et l'impôt calculé au taux normal applicable en France s'analyse comme suit, sachant que le résultat avant impôts s'élève à 880,2 millions d'euros sur le premier semestre 2023 (751,3 millions d'euros sur le premier semestre 2022) :

(Taux d'imposition)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2023	30 juin 2022
Taux normal d'imposition en France	25,8 %	25,8 %
Augmentations (diminutions) :		
- impact des taux étrangers	(1,3 %)	(1,7 %)
- éléments non imposables	0,0 %	0,5 %
- éléments imposables à des taux spécifiques	(0,1 %)	(0,2 %)
- autres	2,9 %	2,5 %
	27,3 %	26,9 %
Effet sur les impôts différés :		
- des changements de taux d'imposition	0,0 %	0,1 %
- de la reconnaissance ou non d'actifs d'impôts	(1,3 %)	0,0 %
TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF	26,0 %	27,0 %

NOTE 3 - DÉTAILS SUR LES ÉLÉMENTS NON COURANTS ET COURANTS DE L'ACTIF

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en millions d'euros)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Marques	1 859,2	1 882,2
Brevets	115,7	127,4
Relations clients	331,2	349,8
Autres immobilisations incorporelles	156,8	175,3
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	2 462,9	2 534,7

3.1.1 Marques à durée d'utilité indéfinie et définie

Les marques Legrand et Bticino représentent près de 98 % de la valeur totale des marques à durée d'utilité indéfinie. Ces marques à durée d'utilité indéfinie sont d'utilisation internationale. De ce fait, chacune d'entre elles contribue à l'ensemble des unités génératrices de trésorerie.

Elles sont appelées à contribuer indéfiniment à la trésorerie future du Groupe, dans la mesure où il est envisagé de continuer à les utiliser indéfiniment. Une revue de la durée d'utilité de ces marques est faite régulièrement par le Groupe.

Les marques qui ont une durée d'utilité définie sont amorties sur leur durée d'utilité estimée entre :

- 10 ans lorsque la Direction envisage de les remplacer progressivement par une des marques principales du Groupe; et
- 20 ans lorsque la Direction n'envisage le remplacement par une des marques principales du Groupe que sur le long terme, ou si en l'absence d'une telle intention, elle suppose que ces marques peuvent être menacées sur le long terme.

Les dotations aux amortissements relatives aux marques sont comprises dans les frais administratifs et commerciaux du compte de résultat.

Les marques s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Valeur brute à la fin de la période	2 352,3	2 362,0
Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de la période	(493,1)	(479,8)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	1 859,2	1 882,2

La valeur nette comptable des marques à durée de vie indéfinie s'élève à 1 408 millions d'euros au 30 juin 2023.

Aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée à ce jour sur ces marques.

Pour les besoins de tests de perte de valeur, les valeurs nettes comptables des marques à durée d'utilité indéfinie sont intégrées dans les tests de perte de valeur des goodwill au niveau des regroupements d'UGT (note 3.2).

Ces tests sont réalisés chaque année au cours du quatrième trimestre, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

3.1.2 Brevets

Les brevets s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
Valeur brute à la fin de la période	805,0	809,6
Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de la période	(689,3)	(682,2)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	115,7	127,4

Aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée à ce jour sur ces brevets.

3.1.3 Relations clients

Les relations clients sont reconnues dans le cadre de regroupements d'entreprises, lorsque l'entité acquise bénéficie de relations contractuelles avec des clients clés.

Ces relations clients sont évaluées selon la méthode du surprofit (*Excess Earnings Approach*), et sont amorties sur une période comprise entre 3 et 20 ans.

Les relations clients s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
Valeur brute à la fin de la période	551,1	560,3
Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de la période	(219,9)	(210,5)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	331,2	349,8

Aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée à ce jour sur ces relations clients.

3.1.4 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles dépréciations. Elles incluent notamment :

- des coûts liés aux projets de développement (relatifs à la conception et aux tests de produits nouveaux ou améliorés). Ils sont amortis linéairement à compter de la date de vente du produit sur la période de ses bénéfices attendus,
- celle-ci n'excédant pas 10 ans. Les coûts liés aux projets qui ne répondent pas aux critères de capitalisation d'IAS 38 sont comptabilisés en frais de recherche et développement de l'exercice au cours duquel ils sont encourus ;
- des logiciels. Le plus souvent acquis auprès d'un fournisseur externe, ils sont amortis généralement sur une durée de 3 ans.

Les autres immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
Frais de développement capitalisés	502,2	487,1
Logiciels	186,2	174,0
Autres	34,7	55,8
Valeur brute à la fin de la période	723,1	716,9
Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de la période	(566,3)	(541,6)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	156,8	175,3

Aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée à ce jour sur ces éléments.

3.2 GOODWILL

Pour déterminer le *goodwill* résultant de chaque regroupement d'entreprises, le Groupe applique la méthode du *goodwill* partiel dans laquelle le *goodwill* résulte de la différence entre, d'une part, le coût d'acquisition du regroupement d'entreprises, et, d'autre part, la quote-part du Groupe dans le montant net des actifs acquis et passifs assumés évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Dans cette méthode, aucun *goodwill* n'est affecté aux minoritaires. Les variations de pourcentage d'intérêt dans une société contrôlée sont comptabilisées directement en capitaux propres sans constatation d'un *goodwill* complémentaire.

Les *goodwill* font l'objet d'un test de perte de valeur chaque année au cours du quatrième trimestre, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Chaque UGT (unités génératrices de trésorerie) correspond au pays ou à un groupe de pays, lorsqu'il s'agit d'un ensemble de marchés homogènes ou d'une zone économique disposant d'une direction commune.

Le niveau d'analyse auquel le Groupe apprécie la valeur recouvrable des *goodwill* correspond aux regroupements des UGT, à savoir les trois secteurs opérationnels (note 2.1), ces trois secteurs opérationnels correspondant au niveau de suivi de la performance et d'allocation des ressources par le Comité de Direction.

La valeur d'utilité est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs sur une période de cinq ans et d'une valeur terminale calculée à partir des données de la dernière année. Ces flux sont issus des plans à moyen terme revus par le management du Groupe, et ce en cohérence avec les dernières données externes disponibles sur l'évolution attendue des marchés dans lesquels le Groupe opère. Au-delà de cette période de 5 ans, les flux sont extrapolés en appliquant un taux de croissance à l'infini.

Le Groupe détermine ses taux d'actualisation selon le modèle d'évaluation des actifs financiers. Les calculs sont réalisés par pays, sur la base des données de marché observées et des évaluations d'organismes spécialisés (données moyennes sur les 3 dernières années). Le coût de la dette utilisé dans les calculs est le même pour tous les pays (égal au coût de la dette du Groupe).

Les *goodwill* s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Europe	1 953,1	1 975,5
Amérique du Nord et Centrale	2 882,6	2 933,8
Reste du Monde	692,1	658,1
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	5 527,8	5 567,4

Le regroupement Amérique du Nord et centrale correspond à une unité génératrice de trésorerie (UGT) à part entière, tandis que les regroupements Europe et Reste du Monde incluent chacun plusieurs UGT.

Les variations des *goodwill* s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Valeur brute au début de la période	5 630,2	5 277,9
- Acquisitions	51,7	163,8
- Ajustements *	(24,8)	(12,2)
- Effet de conversion	(71,5)	200,7
Valeur brute à la fin de la période	5 585,6	5 630,2
Pertes de valeur au début de la période	(62,8)	(36,7)
- Perte de valeur	0,0	(28,2)
- Effet de conversion	5,0	2,1
Pertes de valeur à la fin de la période	(57,8)	(62,8)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	5 527,8	5 567,4

* Les ajustements correspondent à la différence entre l'allocation définitive et provisoire du *goodwill*.

Les allocations définitives de prix d'acquisition, réalisées au plus tard un an à compter de la date du regroupement d'entreprises, s'établissent comme suit (hors réévaluations de stocks) :

(en millions d'euros)	Période de 6 ou 12 mois close le	
	30 juin 2023	31 décembre 2022
- Marques	8,3	58,2
- Impôts différés sur marques	(2,3)	(12,6)
- Brevets	0,0	16,7
- Impôts différés sur brevets	0,0	(3,3)
- Autres immobilisations incorporelles	4,1	0,0
- Impôts différés sur autres immobilisations incorporelles	(1,3)	0,0

Pour la période close au 30 juin 2023, aucun événement ou circonstance de nature à entraîner une perte de valeur n'a été identifié.

Pour la période close au 31 décembre 2022, les paramètres relatifs aux tests de perte de valeur des goodwill étaient les suivants :

(en millions d'euros)	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du goodwill	Valeur d'utilité	
			Taux d'actualisation (avant impôts)	Taux de croissance à l'infini
Europe		1 975,5	10,3 à 35,2 %	2,0 à 15,0 %
Amérique du Nord et Centrale	Valeur d'utilité	2 933,8	11,3 %	2,0 %
Reste du Monde		658,1	11,4 à 18,8 %	2,0 à 5,0 %
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE		5 567,4		

Pour la période close le 31 décembre 2022 une perte de valeur comptable relative aux goodwill est comptabilisée pour 28,2 millions d'euros au titre de la Russie.

3.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité respective. Les principales durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Constructions légères	25 ans
Constructions traditionnelles	40 ans
Matériel industriel	8 à 10 ans
Outils	5 ans
Aménagements des constructions	15 ans

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2023				
	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Immobilisations en cours et autres	Total
Valeur brute à la fin de la période	50,5	685,0	1 963,8	387,3	3 086,6
Amortissements et dépréciations à la fin de la période	(0,2)	(475,1)	(1 657,6)	(215,8)	(2 348,7)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	50,3	209,9	306,2	171,5	737,9

31 décembre 2022

	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Immobilisations en cours et autres	Total
<i>(en millions d'euros)</i>					
Valeur brute à la fin de la période	50,7	683,9	1 938,2	400,7	3 073,5
Amortissements et dépréciations à la fin de la période	(0,2)	(472,6)	(1 641,1)	(213,6)	(2 327,5)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	50,5	211,3	297,1	187,1	746,0

3.4 DROITS D'UTILISATION D'ACTIFS ET CONTRATS DE LOCATION

Les droits d'utilisation d'actifs sont évalués initialement pour une valeur égale principalement à la somme :

- des valeurs initiales de dettes financières de location ;
- des avances de loyers (incluant le premier paiement de loyer dans le cas de paiements effectués en début de contrat) ; et
- des frais de remise en état.

La valeur des droits d'utilisation d'actifs est ensuite réévaluée chaque fois que la valeur de la dette financière de location est réévaluée.

Les droits d'utilisation d'actifs sont amortis de façon linéaire sur la durée estimée des contrats de location. Cette dernière est déterminée en prenant en compte l'existence d'options de renouvellement et d'options de fin anticipée, dès lors que l'exercice de ces options dépend de la décision du Groupe.

Plus spécifiquement, quelle que soit la nature de ces options, lorsque des dépenses d'investissement significatives sont réalisées sur des constructions louées, la durée d'amortissement des immobilisations corporelles liées à ces investissements est utilisée pour déterminer la durée estimée des contrats de location de ces constructions.

Les droits d'utilisation d'actifs s'analysent comme suit :

30 juin 2023

	Constructions	Matériel et outillage	Autres	Total
<i>(en millions d'euros)</i>				
Valeur brute à la fin de la période	560,8	7,8	54,9	623,5
Amortissements et dépréciations à la fin de la période	(301,5)	(4,3)	(29,5)	(335,3)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	259,3	3,5	25,4	288,2

31 décembre 2022

	Constructions	Matériel et outillage	Autres	Total
<i>(en millions d'euros)</i>				
Valeur brute à la fin de la période	575,7	6,2	68,9	650,8
Amortissements et dépréciations à la fin de la période	(340,0)	(4,1)	(40,5)	(384,6)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	235,7	2,1	28,4	266,2

Les droits d'utilisation d'actifs relatifs aux constructions résultent principalement de contrats de location pour des sites de production, des bureaux commerciaux et des entrepôts. La plupart de ces contrats de location intègrent à la fois des options de renouvellement et de fin anticipée, mais très peu d'entre eux contiennent des options d'achat ou des frais de remise en état. Par conséquent, les droits d'utilisation d'actifs correspondants n'incluent aucun montant significatif relatif à des options d'achat ou des frais de remise en état.

3.5 STOCKS

Les stocks sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition ou le coût de production, et la valeur réalisable nette. Le coût d'acquisition ou le coût de production est principalement déterminé sur la base du premier entré, premier sorti (FIFO). La valeur réalisable nette est le prix de vente estimatif dans le cadre de l'activité courante, déduction faite des frais de vente variables applicables.

Les stocks s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
Matières premières, fournitures et emballages	615,8	619,2
Produits semi-finis	138,0	137,4
Produits finis	841,9	842,7
Valeur brute à la fin de la période	1 595,7	1 599,3
Dépréciation	(264,4)	(241,9)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	1 331,3	1 357,4

3.6 CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis ultérieurement évalués à leur coût amorti.

Conformément à IFRS 9, les pertes de valeur attendues des créances clients et comptes rattachés sont estimées sur la base d'une table de dépréciation utilisant des taux de dépréciation en fonction de la durée des retards de paiement.

Les créances clients s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
Créances clients et comptes rattachés	1 174,9	1 058,7
Dépréciation	(100,8)	(100,6)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	1 074,1	958,1

Les droits d'utilisation d'actifs relatifs au matériel et outillage comprennent essentiellement des machines industrielles.

Les autres droits d'utilisation d'actifs concernent principalement des véhicules, engins de manutention et certains matériels informatiques. Bien que la plupart de ces contrats de location contiennent des options d'achat, ces options ne sont pas exercées en général.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque les stocks sont considérés comme complètement ou partiellement obsolètes, et, pour les stocks de produits finis, lorsque leur valeur réalisable nette devient inférieure à leur valeur nette comptable.

- le défaut de paiement de la contrepartie; ou
- une dégradation de la notation de crédit de la contrepartie ou de son environnement économique.

Le Groupe a recours à des contrats de cession de créances pour se protéger du risque de non recouvrement.

Au 30 juin 2023, ces contrats de cession de créances, qui transfèrent aux sociétés d'affacturage la totalité des risques

de crédit et de retard de paiement, ont permis au Groupe de décomptabiliser des créances clients pour un montant de 86,4 millions d'euros (73,4 millions d'euros au 31 décembre 2022). Les seuls risques non transférés se limitent au risque de dilution, historiquement très faible.

Les créances clients dont l'échéance est dépassée s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
Echéances inférieures à 3 mois	178,8	214,2
Echéances comprises entre 3 et 12 mois	45,2	44,5
Echéances supérieures à 12 mois	40,0	40,3
TOTAL	264,0	299,0

Ces créances sont dépréciées à hauteur de 78,9 millions d'euros au 30 juin 2023 (77,5 millions d'euros au 31 décembre 2022). La répartition par échéance de ces dépréciations est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
Dépréciations des échéances inférieures à 3 mois	10,5	9,2
Dépréciations des échéances comprises entre 3 et 12 mois	28,5	28,0
Dépréciations des échéances supérieures à 12 mois	40,0	40,3
TOTAL	78,9	77,5

3.7 AUTRES CRÉANCES COURANTES

Les autres créances courantes s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
Avances au personnel	3,3	2,1
Avances aux fournisseurs	95,4	80,6
Créances fiscales (hors impôts sur le résultat)	149,9	124,8
Autres créances	61,7	47,9
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	310,3	255,4

Ces actifs sont valorisés au coût amorti.

3.8 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie, de dépôts à terme et d'autres actifs financiers liquides (possibilité de sortie inférieure ou égale à 3 mois), facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Certains de ces autres actifs financiers peuvent avoir une échéance initiale supérieure ou égale à un an, tout en étant très facilement convertibles.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie non disponibles à court terme pour le Groupe correspondent aux comptes

bancaires de certaines filiales pour lesquelles les conditions de rapatriement des fonds s'avèrent complexes à court terme pour des raisons principalement réglementaires.

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élèvent à 2 854,4 millions d'euros au 30 juin 2023 (2 346,8 millions d'euros au 31 décembre 2022). Sur ce montant, 25,7 millions d'euros ne sont pas disponibles à court terme pour le Groupe au 30 juin 2023 (13,4 millions d'euros au 31 décembre 2022).

NOTE 4 - DÉTAILS SUR LES ÉLÉMENTS NON COURANTS ET COURANTS DU PASSIF**4.1 CAPITAL SOCIAL ET RÉSULTAT NET PAR ACTION**

Le capital social au 30 juin 2023 est de 1 067 270 984 euros représenté par 266 817 746 actions de 4 euros de nominal chacune, auxquelles correspondent 266 817 746 droits de vote théoriques et 265 145 509 droits de vote exerçables (déduction faite des actions détenues par le Groupe à cette date).

Le Groupe détient 1 672 237 actions au 30 juin 2023 contre 149 515 actions au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 1 522 722 actions correspondant :

- au rachat net de 2 086 970 actions en dehors du contrat de liquidité ;
- au transfert de 502 718 actions aux salariés dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance ;
- à la cession nette de 61 530 actions dans le cadre du contrat de liquidité (note 4.1.2.2)

Sur les 1 672 237 actions détenues par le Groupe au 30 juin 2023, 1 622 537 actions ont été affectées selon les objectifs d'affectation décrits en note 4.1.2.1, et 49 700 actions sont détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

Dans le cadre de son programme de rachat d'actions, et conformément à l'autorisation des Assemblées générales mixtes du 25 mai 2022 et du 31 mai 2023, Legrand a annoncé la signature de contrats avec un prestataire de services d'investissement le 30 mars 2023 et le 9 juin 2023, afin de mettre en œuvre une première tranche portant sur un maximum de 80 millions d'euros et une deuxième tranche portant sur un maximum de 80 millions d'euros. Les achats de la première tranche ont débuté le 31 mars 2023 et se sont clôturés le 19 mai 2023. Les achats de la seconde tranche ont débuté le 12 juin 2023 pour une période pouvant aller jusqu'au 21 juillet 2023. Ces actions seront annulées.

4.1.1 Evolution du capital social

Le détail ci-dessous donne l'évolution du capital social au cours du premier semestre 2023 :

	Nombre d'actions	Nominal	Valeur du capital (en euros)	Prime d'émission (en euros)
Au 31 décembre 2022	266 817 746	4	1 067 270 984	491 756 928
Au 30 juin 2023	266 817 746	4	1 067 270 984	491 756 928

4.1.2 Rachat d'actions et contrat de liquidité

Au 30 juin 2023, le Groupe détient 1 672 237 actions (149 515 au 31 décembre 2022 dont 38 285 au titre de rachat d'actions et 111 230 dans le cadre du contrat de liquidité) dont le détail s'analyse comme suit :

4.1.2.1 Rachat d'actions

Au cours du premier semestre 2023, le Groupe a racheté 2 086 970 actions pour une valeur de 180,9 millions d'euros.

Au 30 juin 2023, le Groupe détient 50 567 actions pour une valeur d'acquisition de 4,4 millions d'euros, affectées la mise en œuvre de tout plan d'actions de performance.

4.1.2.2 Contrat de liquidité

Le Groupe a confié à un organisme financier la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires cotées sur le marché Euronext Paris. Ce contrat est conforme à la décision AMF du 2 juillet 2018 relative à l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Au 30 juin 2023, le Groupe détient 49 700 actions dans le cadre du contrat de liquidité, pour une valeur d'acquisition de 4,4 millions d'euros.

Les mouvements sur le premier semestre 2023, au titre de ce contrat, se sont traduits par un flux de trésorerie positif de 5,2 millions d'euros et correspondent aux cessions, nettes d'acquisitions, de 61 530 actions.

4.1.3 Résultat net par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (hors actions auto-détenues) au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé, selon la méthode du rachat d'actions, en divisant le résultat net part du Groupe, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (hors actions auto-détenues) au cours de la période ajusté de l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires retenu pour les calculs exposés ci-dessus prend en compte l'impact des rachats et cessions d'actions au cours de la période.

Le résultat net par action calculé sur le nombre moyen d'actions ordinaires se présente comme suit :

		Période de 6 mois close le	
		30 juin 2023	30 juin 2022
Résultat net part du Groupe (<i>en millions d'euros</i>)	A	650,9	548,1
Nombre moyen d'actions (hors auto-détention)	B	265 991 187	266 545 461
<i>Dilution moyenne provenant des :</i>			
- Actions de performance		2 133 190	2 135 448
Nombre moyen d'actions après dilution (hors auto-détention)	C	268 124 377	268 680 909
Options et actions de performance restantes en fin de période		1 852 532	1 888 054
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité durant la période		(2 025 440)	(531 787)
Actions de performance transférées durant la période		502 718	431 211
Résultat net par action (<i>en euros</i>)	A/B	2,447	2,056
Résultat net dilué par action (<i>en euros</i>)	A/C	2,428	2,040
Dividendes versés par action (<i>en euros</i>)		1,900	1,650

Comme indiqué précédemment, au cours du premier semestre 2023, le Groupe :

- a transféré 502 718 actions dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance, provenant de 464 433 actions rachetées sur la période et de 38 285 actions rachetées sur les périodes précédentes ; et
- a procédé à des cessions nettes de 61 530 actions dans le cadre du contrat de liquidité.

Ces mouvements d'actions ont été pris en compte *pro rata temporis* dans le nombre moyen d'actions sur le premier semestre 2023, conformément à IAS 33. Si l'émission, le transfert et le rachat de ces actions étaient intervenus le 1er janvier 2023, les résultats nets par action et dilué par action auraient été respectivement de 2,455 euros et 2,435 euros au 30 juin 2023.

Au cours du premier semestre 2022, le Groupe :

- a transféré 431 211 actions dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance, provenant de 415 981 actions rachetées sur la période et de 15 230 actions rachetées sur les périodes précédentes ; et
- a par ailleurs procédé à des cessions nettes de 81 787 actions dans le cadre du contrat de liquidité

Ces mouvements d'actions ont été pris en compte *pro rata temporis* dans le nombre moyen d'actions sur le premier semestre 2022, conformément à IAS 33. Si l'émission, le transfert et le rachat de ces actions étaient intervenus le 1er janvier 2022, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 2,055 euros et 2,043 euros au 30 juin 2022.

4.2 PLANS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ET PLANS D'ACTIONS DE PERFORMANCE

Lors de l'octroi d'actions de performance, le Groupe évalue la juste valeur des instruments à la date de l'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser soit le modèle mathématique Black & Scholes, soit le modèle binomial. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur l'évaluation de cette juste valeur qui est constatée en frais de personnel sur la période d'acquisition des droits avec contrepartie en réserves.

La charge comptabilisée en frais de personnel est en revanche ajustée, à chaque date de clôture (pendant la période d'acquisition des droits), pour tenir compte de l'évolution du nombre d'actions que l'on s'attend à remettre *in fine* aux salariés, sauf lorsque la condition de performance est liée au cours de bourse.

4.2.1 Plans d'actions de performance

Le Conseil d'administration de la Société a approuvé la mise en œuvre des plans d'actions de performance mentionnés ci-dessous :

	Plans 2019	Plans 2020	Plans 2021	Plans 2022	Plans 2023
Date d'Assemblée	30/05/2018	30/05/2018	26/05/2021	26/05/2021	31/05/2023
Date du Conseil d'administration	29/05/2019	26/05/2020	26/05/2021	25/05/2022	31/05/2023
Nombre total d'actions de performance attribuées gratuitement	617 818	461 861	491 477	514 981	506 455
<i>dont le nombre d'actions de performance attribuées gratuitement au dirigeant mandataire social</i>					
- Benoît Coquart	22 954	11 544	20 544	22 534	20 390
Charge IFRS 2 totale (en millions d'euros)	31,0 ⁽¹⁾	22,8 ⁽¹⁾	35,2 ⁽¹⁾	31,9 ⁽¹⁾	34,3 ⁽¹⁾
Date d'acquisition des actions	16/06/2022 ⁽²⁾	16/06/2023 ⁽²⁾	14/06/2024 ⁽²⁾	11/06/2025 ⁽⁶⁾	10/06/2026 ⁽⁶⁾
	16/06/2023 ⁽³⁾	14/06/2024 ⁽³⁾	12/06/2025 ⁽³⁾	10/06/2026 ⁽⁷⁾	09/06/2027 ⁽⁷⁾
	31/05/2024 ⁽²⁾	28/05/2025 ⁽²⁾	27/05/2026 ⁽²⁾	26/05/2027 ⁽⁶⁾	31/05/2028 ⁽⁶⁾
Date de fin de période de conservation	16/06/2023 ⁽³⁾	14/06/2024 ⁽³⁾	12/06/2025 ⁽³⁾	11/06/2026 ⁽⁷⁾	09/06/2027 ⁽⁷⁾
Nombre d'actions de performance ajustées au titre des conditions de performance	(1 728) ⁽⁴⁾	5 153 ⁽⁵⁾			
Nombre cumulé d'actions de performance annulées ou caduques	(74 224)	(29 014)	(29 319)	(14 616)	0
Nombre d'actions de performance souscrites au 30 juin 2023	(541 866)	(54 446)			
ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUEES GRATUITEMENT RESTANTES AU 30 JUIN 2023	0	383 554	462 158	500 365	506 455

(1) Charge totale par plan évaluée à la date du Conseil d'administration avec une hypothèse de réalisation de 100 % pour chaque critère de performance. Cette charge est à étaler sur les périodes d'acquisition.

(2) Date applicable au dirigeant mandataire social et aux membres du Comité de Direction.

(3) Date applicable aux autres bénéficiaires hors dirigeant mandataire social et membres du Comité de Direction.

(4) Pourcentage d'atteinte des conditions de performance : se référer à la note 4.2.1.2 des états financiers consolidés du 31 décembre 2022.

(5) Ajustements estimés à la date de préparation des états financiers consolidés.

(6) Date applicable au dirigeant mandataire social et à 5 membres du Comité de Direction.

(7) Date applicable aux autres bénéficiaires hors dirigeant mandataire social et à 3 membres du Comité de Direction.

Si l'ensemble des actions de performance des plans 2020 à 2023 étaient attribuées (soit 1 852 532 actions) et si ces actions étaient transférées suite à des augmentations de capital, cela représenterait une dilution de 0,7 % du capital de la Société au 30 juin 2023.

4.2.1.1 Plans d'actions de performance 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023

Le nombre d'actions de performance définitivement attribuées aux bénéficiaires est déterminé après application d'une condition de présence effective dans le Groupe à l'expiration de la période d'acquisition et de plusieurs critères de performance.

Pour le dirigeant mandataire social et les membres du Comité de Direction, la période d'acquisition est de trois ans plus une période de conservation supplémentaire de deux ans ; pour les autres bénéficiaires, la période d'acquisition est de quatre ans, sans période de conservation.

Critères de performance applicables au dirigeant mandataire social et aux membres du Comité de Direction

Les critères de performance applicables au dirigeant mandataire social et aux membres du Comité de Direction ont été définis comme suit :

Nature des critères de performance	Description des critères de performance et méthode de fixation des objectifs	Poids des critères de performance
Objectif de croissance organique du chiffre d'affaires	Objectif : moyenne arithmétique sur 3 ans des bornes (basses et hautes) de l'objectif annuel concerné Comparaison de l'objectif à la moyenne des réalisations sur 3 ans	1/4
Objectif de la marge opérationnelle ajustée avant acquisitions ⁽¹⁾	Objectif : moyenne arithmétique sur 3 ans des bornes (basses et hautes) de l'objectif annuel concerné Comparaison de l'objectif à la moyenne des réalisations sur 3 ans	1/4
Taux d'atteinte annuels de la feuille de route RSE du Groupe	Objectif : moyenne arithmétique sur 3 ans des objectifs annuels de la feuille de route RSE du Groupe	1/4
Performance du cours de bourse de Legrand comparée à la performance de l'indice CAC 40	Différentiel de performance entre le cours de bourse de Legrand et celui de l'indice CAC 40 sur une période de 3 ans	1/4

(1) La marge opérationnelle ajustée avant acquisitions correspond au résultat opérationnel ajusté (se référer aux chiffres clés).

Critères de performance applicables aux autres bénéficiaires

Les critères de performance applicables aux autres bénéficiaires hors dirigeant mandataire social et membres du Comité de Direction ont été définis comme suit :

Nature des critères de performance	Description des critères de performance et méthode de fixation des objectifs	Poids des critères de performance
Objectif de croissance organique du chiffre d'affaires	L'objectif à atteindre pour ce critère fixé annuellement correspond aux bornes (basses et hautes) de l'objectif annuel concerné. Le taux de réalisation annuel se mesure par rapport à l'objectif annuel. Le taux de paiement final du critère correspond à la moyenne arithmétique sur une période de trois ans des taux de réalisation annuels.	1/3
Objectif de la marge opérationnelle ajustée avant acquisitions ⁽¹⁾	L'objectif à atteindre pour ce critère fixé annuellement correspond aux bornes (basses et hautes) de l'objectif annuel concerné. Le taux de réalisation annuel se mesure par rapport à l'objectif annuel. Le taux de paiement final du critère correspond à la moyenne arithmétique sur une période de trois ans des taux de réalisation annuels.	1/3
Taux d'atteinte annuels de la feuille de route RSE du Groupe	Le taux de réalisation annuel correspond au taux d'atteinte de la feuille de route RSE annuelle. Le taux de paiement final du critère correspond à la moyenne arithmétique sur une période de trois ans des taux de réalisation annuels.	1/3

(1) La marge opérationnelle ajustée avant acquisitions correspond au résultat opérationnel ajusté (se référer aux chiffres clés).

Le taux de paiement final de chacun des critères correspond à la moyenne arithmétique sur une période de trois ans des taux de réalisation annuels.

4.2.2 Paiements fondés sur des actions (charge IFRS 2)

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 pour l'ensemble de ces plans et a, de ce fait, comptabilisé une charge de 15,1 millions d'euros sur le premier semestre 2023 (14,6 millions d'euros sur le premier semestre 2022).

4.3 RÉSERVES ET RÉSERVES DE CONVERSION

4.3.1 Réserves

Les réserves consolidées non distribuées du Groupe s'élèvent à 5 841,1 millions d'euros au 30 juin 2023.

Les réserves sociales et le résultat de la période de la Société sont distribuables à hauteur de 1 244,9 millions d'euros à cette même date.

4.3.2 Réserves de conversion

Les actifs et passifs des entités du Groupe, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation, sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la clôture des comptes. Les comptes de résultat sont convertis aux taux de change moyens de la période comptable. Les gains ou pertes découlant de la conversion des états financiers des filiales étrangères sont directement enregistrés dans le compte « réserves de conversion » des capitaux propres, jusqu'à l'éventuelle perte de contrôle de ces sociétés.

La réserve de conversion intègre les fluctuations des devises ci-après :

(en millions d'euros)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Dollar américain	143,2	240,3
Autres devises	(583,6)	(570,7)
TOTAL	(440,4)	(330,4)

Le Groupe opère dans près de 90 pays. Il est exposé principalement à une douzaine de devises autres que l'euro et le dollar américain, dont le dollar australien, la livre britannique, la livre turque, le peso chilien, le peso mexicain, le real brésilien, le rouble russe, la roupie indienne, et le yuan chinois.

Selon la norme IFRS 9, un instrument financier non dérivé peut être qualifié d'instrument de couverture, uniquement au titre de la couverture contre le risque de change et sous réserve de remplir les conditions d'une comptabilité de couverture. Ainsi, dans le cadre d'une couverture d'un investissement net en devises, la partie des gains et pertes de l'instrument financier qualifié de couverture qui est considérée comme efficace doit être comptabilisée en capitaux propres.

Ainsi, sur le premier semestre 2023, la diminution de la dette Yankee de 6,2 millions d'euros a été comptabilisée en contrepartie des réserves de conversion. Au 30 juin 2023, un solde total de 77 millions d'euros a été comptabilisé en diminution des réserves de conversion, au titre de l'emprunt Yankee.

Enfin, conformément à IAS 21, les écarts de change relatifs aux créances à recevoir ou dettes à payer constituant en substance une part de l'investissement net en devises d'une entité étrangère du Groupe sont enregistrés en contrepartie des réserves de conversion pour un montant de 2,0 millions d'euros sur le premier semestre 2023, soit un solde de 9,5 millions d'euros au 30 juin 2023.

4.4 PROVISIONS

La variation des provisions sur le premier semestre 2023 s'analyse comme suit :

30 juin 2023						
(en millions d'euros)	Garanties produits	Litiges et contentieux	Risques fiscaux et sociaux	Restructurations	Autres	Total
Au début de la période	53,5	151,3	44,3	39,4	75,3	363,8
Changements du périmètre de consolidation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Dotations aux provisions	10,9	11,0	3,2	12,8	7,3	45,2
Reprises de provisions suite à leur utilisation	(3,7)	(4,6)	(1,3)	(11,9)	(20,8)	(42,3)
Reprises de provisions devenues sans objet	(5,1)	(1,5)	0,0	(0,1)	(7,5)	(14,2)
Reclassements	0,0	(0,4)	0,0	0,0	0,2	(0,2)
Effet de conversion	(0,6)	(0,3)	0,1	(0,4)	(1,4)	(2,6)
A LA FIN DE LA PERIODE	55,0	155,5	46,3	39,8	53,2	349,8
dont part non courante	14,4	127,5	14,5	4,6	41,8	202,8

La variation des provisions sur l'exercice 2022 s'analysait comme suit :

31 décembre 2022						
(en millions d'euros)	Garanties produits	Litiges et contentieux	Risques fiscaux et sociaux	Restructurations	Autres	Total
Au début de la période	52,4	126,1	43,6	38,0	72,3	332,4
Changements du périmètre de consolidation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dotations aux provisions	26,3	63,9	7,4	24,7	16,3	138,6
Reprises de provisions suite à leur utilisation	(7,8)	(13,3)	(6,4)	(23,6)	(13,1)	(64,2)
Reprises de provisions devenues sans objet	(17,8)	(26,8)	0,0	(1,0)	(1,8)	(47,4)
Reclassements	0,0	(0,6)	(0,2)	0,3	(0,3)	(0,8)
Effet de conversion	0,4	2,0	(0,1)	1,0	1,9	5,2
A LA FIN DE LA PERIODE	53,5	151,3	44,3	39,4	75,3	363,8
dont part non courante	13,1	126,1	14,4	4,2	59,6	217,4

4.5 AVANTAGES LONG TERME AU PERSONNEL

4.5.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Les sociétés du Groupe gèrent plusieurs régimes de retraite. Ces régimes sont financés par des versements à des compagnies d'assurance ou à des régimes de retraite en fiducie, déterminés par des calculs actuariels périodiques. Il existe, au sein du Groupe, des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

Un régime à cotisations définies est un régime au titre duquel le Groupe verse des cotisations définies à une entité distincte. Les cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies sont constatées en charges lorsqu'elles sont dues. Le Groupe n'a aucune obligation légale ou implicite de verser de nouvelles cotisations si le fonds ne détient pas suffisamment d'actifs pour verser à tous les salariés les prestations relatives à leurs années de service sur la période courante et sur les périodes antérieures.

Un régime à prestations définies précise le montant des prestations que les salariés recevront à leur retraite, lequel dépend habituellement d'un ou de plusieurs facteurs tels que l'âge, le nombre d'années de cotisation et la rémunération. Le passif enregistré au bilan relatif aux régimes de retraite à prestations définies est la valeur actuelle des engagements à la date du bilan diminuée de la juste valeur des actifs du régime. Les coûts des services passés, résultant des effets des changements de régimes de retraite, sont intégralement

comptabilisés en charges dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont intervenus.

Le Groupe comptabilise l'intégralité des écarts actuariels directement en capitaux propres, en résultat global de la période, conformément à IAS 19.

Les engagements au titre des régimes à prestations définies sont calculés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de services futurs du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. La valeur actuelle de l'engagement est déterminée en actualisant les sorties futures de fonds estimées sur la base du taux d'intérêt des obligations d'entreprises de qualité libellées dans la monnaie de paiement des prestations et dont l'échéance est proche de celle de l'engagement au titre des pensions.

Certaines sociétés du Groupe versent à leurs retraités des prestations pour soins de santé postérieures à l'emploi. L'ouverture de ces droits exige habituellement que le salarié ait terminé sa carrière dans l'une des sociétés du Groupe et qu'il y ait travaillé un nombre d'années minimal. Ces avantages sont traités comme des avantages postérieurs à l'emploi selon le régime de prestations définies.

Les avantages au personnel concernant les avantages postérieurs à l'emploi selon le régime des prestations définies se répartissent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
France (note 4.5.1.2)	83,6	84,2
Italie (note 4.5.1.3)	26,2	27,2
Royaume Uni (note 4.5.1.4)	75,1	81,5
Etats-Unis (note 4.5.1.5)	60,6	63,4
Autres pays	58,8	54,9
TOTAL DES AVANTAGES POSTÉRIEURS A L'EMPLOI	304,3	311,2

4.5.1.1 Analyse des prestations définies de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

L'engagement total du Groupe au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, y compris les engagements courants et non courants, porte essentiellement sur la France, l'Italie, les États-Unis et le Royaume-Uni.

(en millions d'euros)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Evolution de l'engagement		
Engagement au début de la période	311,2	390,3
Coût des services	4,3	9,5
Coût de l'actualisation financière	6,4	7,7
Prestations versées ou inutilisées	(13,0)	(23,2)
Cotisations des salariés	0,2	0,4
Pertes (gains) actuariels	(6,4)	(72,6)
Réductions, liquidations, prestations spéciales de cessation d'emploi	0,8	(0,5)
Effet de conversion	0,1	(0,3)
Autres	0,7	(0,1)
TOTAL DES ENGAGEMENTS À LA FIN DE LA PÉRIODE	304,3	311,2
Valeur des actifs		
Valeur des actifs au début de la période	188,6	231,2
Rendement attendu des actifs du régime	4,2	5,0
Cotisations patronales	6,0	7,1
Cotisations des participants	0,2	1,9
Prestations versées	(7,5)	(12,2)
Gains (pertes) actuariels	(6,3)	(46,1)
Effet de conversion	0,6	1,7
Autres	0,0	0,0
VALEUR DES ACTIFS À LA FIN DE LA PÉRIODE	185,8	188,6
ENGAGEMENT PROVISIONNÉ AU BILAN		
Passif courant	4,9	5,3
Passif non courant	129,9	130,1
Actif non courant	16,3	12,8

Les écarts actuariels d'un montant de 0,1 millions d'euros ont été comptabilisés en augmentation des capitaux propres sur le premier semestre 2023.

Ces écarts actuariels de 0,1 millions d'euros correspondent à :

- des gains liés à des changements d'hypothèses financières pour 7,3 millions d'euros ;
- des pertes liées à des changements d'hypothèses démographiques pour 0,6 millions d'euros ; et
- des pertes d'expérience pour 6,6 millions d'euros.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement des obligations de première catégorie. Ils sont arrêtés sur la base d'indices externes communément retenus comme référence :

- zone euro : iBoxx € Corporates AA 10+;
- Royaume Uni : iBoxx £ Corporates AA 15+ ;
- Etats-Unis : Citigroup Pension Liability Index.

L'impact du coût des services et des coûts financiers sur le résultat avant impôt de la période s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2023	30 juin 2022
Coûts des services	(4,3)	(4,9)
Coûts financiers nets*	(2,2)	(1,1)
TOTAL	(6,5)	(6,0)

* Le rendement attendu des actifs et les coûts financiers sont présentés pour leur montant net dans les charges financières.

Au 30 juin 2023, l'allocation moyenne pondérée des principaux actifs des régimes de retraite s'analyse comme suit :

(en pourcentage)	Royaume-Uni	États-Unis
Titres de capitaux propres	50,6	59,6
Titres de créances	46,7	29,8
Fonds de compagnies d'assurance	2,7	10,6
TOTAL	100,0	100,0

Ces actifs sont valorisés à la valeur de marché.

4.5.1.2 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et pour retraites complémentaires en France

Les provisions constituées au bilan consolidé couvrent des droits non définitivement acquis concernant les salariés encore en activité au sein du Groupe. Le Groupe n'a aucun engagement vis-à-vis d'anciens salariés, les droits définitivement acquis par ceux-ci leur ayant été payés lors de leur départ à la retraite, soit directement, soit par le biais d'un versement libérateur unique à une compagnie d'assurance spécialisée dans le service des rentes.

Le principal régime à prestations définies en vigueur en France concerne le droit à indemnités de fin de carrière. Tout salarié partant à la retraite a droit à une indemnité de départ proportionnelle à son ancienneté dans l'entreprise.

Cette indemnité est définie par la convention collective à laquelle est rattachée l'entreprise. Elle peut être issue d'un accord d'entreprise si celui-ci est plus favorable au salarié et est généralement différente selon le statut (cadre / non cadre) du salarié.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent, pour la France, à 83,6 millions d'euros au 30 juin 2023 (84,2 millions d'euros au 31 décembre 2022). Elles représentent la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations définies de 83,6 millions d'euros au 30 juin 2023 (84,2 millions d'euros au 31 décembre 2022), et la juste valeur de l'actif des plans de 0,0 millions d'euros au 30 juin 2023 (0,0 millions d'euros au 31 décembre 2022).

Le calcul des engagements est effectué sur la base d'hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. Au 30 juin 2023, le calcul est basé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 3,5 % et un taux d'actualisation de 3,7 % (respectivement 3,5 % et 3,7 % en 2022).

La loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023, promulguée le 14 avril 2023, relève l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans. Cette réforme constitue

au sens d'IAS 19 une modification de régime traitée comme un coût des services passés immédiatement en compte de résultat.

L'impact de cette réforme n'est pas matériel au 30 juin 2023.

4.5.1.3 Provisions pour indemnités de fin de contrat de travail en Italie

En Italie, une indemnité de fin de contrat est allouée aux salariés quel que soit le motif de la cessation de l'emploi.

Depuis janvier 2007, les indemnités de fin de contrat sont versées soit à un fonds de pension (fonds indépendant du Groupe), soit à l'Institut National de Sécurité Sociale Italienne. A compter de cette date, les cotisations effectuées au titre de l'indemnité de fin de contrat sont traitées en norme IFRS comme des régimes à cotisations définies.

Les indemnités de fin de contrat antérieures à janvier 2007 continuent d'être traitées comme des régimes à prestations définies en accord avec les normes IFRS mais en tenant compte d'une révision actuarielle qui exclut l'effet de l'augmentation future des salaires.

La provision pour indemnités de fin de contrat ainsi constituée, correspond à l'engagement de fin 2006 et à son évolution, et s'élève à 26,2 millions d'euros au 30 juin 2023 (27,2 millions d'euros au 31 décembre 2022).

Au 30 juin 2023, le calcul de la provision est fondé sur un taux d'actualisation de 3,6 % (0,4 % en 2022).

4.5.1.4 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi au Royaume-Uni.

Le régime en place au Royaume-Uni est régi par l'article 153 de la loi de Finance de 2004 et est géré dans une entité juridiquement distincte du Groupe.

Les prestations sont payées directement par les fonds constitués des cotisations de l'employeur et des salariés.

Le régime est fermé aux nouveaux entrants depuis mai 2004.

L'engagement est constitué à 1,5 % de participants actifs du régime, à 35,9 % de participants dont les droits à indemnité sont clos et à 62,6 % de retraités.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent à 0,0 millions d'euros au 30 juin 2023 (0,3 millions d'euros au 31 décembre 2022). Cela vient refléter le fait que la juste valeur de l'actif des plans est supérieure à la valeur de l'engagement cumulé au titre des prestations.

Le calcul des engagements repose sur des hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. Les hypothèses retenues au 30 juin 2023 sont une augmentation des salaires de 4,2 % et un taux d'actualisation et de rendement attendu des actifs de 5,4 % (respectivement 4,3 % et 4,5 % en 2022).

4.5.1.5 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi aux États-Unis

Le Groupe cotise aux États-Unis à des fonds de pension pour la retraite de ses salariés, ainsi qu'à des assurances vie et de santé en faveur de certains de ses salariés retraités.

Le principal régime « *Legrand North America Retirement Plan* » fait l'objet d'un règlement du même nom en vigueur depuis janvier 2002 et dont le dernier amendement date de janvier 2008. Les cotisations minimum au régime sont déterminées par la section 430 du Code de fiscalité *Internal Revenue Code*.

Pour faire face aux obligations de ce régime, le Groupe a mis en place un *trust* avec Prudential Financial Inc. Les actifs de ce *trust* comprennent différents fonds d'investissement. L'administrateur du *trust* est Legrand North America. Wiremold Company est l'administrateur du régime, et Prudential Financial Inc. le dépositaire.

4.6 EMPRUNTS NON COURANTS ET COURANTS

Le Groupe mène une gestion active de ses emprunts via la diversification de ses sources de financement, afin de renforcer ses capacités de développement à moyen terme, tout en assurant sa solidité financière à long terme.

Titres négociables

Legrand France dispose d'un programme de titres négociables à court terme, (NEU CP) dont l'enveloppe a été portée de 700,0 millions d'euros à 1 200,0 millions d'euros le 25 mars 2020.

Un programme de titres négociables à moyen terme (NEU MTN) a été ouvert le 18 mars 2021 pour une enveloppe de 1 200,0 millions d'euros.

Ce régime est fermé aux nouveaux entrants à compter d'août 2006 pour les salariés mensualisés et à compter d'avril 2009 pour les salariés payés à l'heure. Depuis le 1^{er} janvier 2018, les participants actifs du régime ne peuvent plus cumuler de nouveaux droits.

L'engagement est constitué à 9,7 % de participants actifs du régime, à 20,0 % d'autres participants du régime ne cumulant plus de droits à prestations et à 70,3 % de participants retraités du régime.

La politique de financement du régime retenue est de financer au minimum le niveau requis par la loi.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent à 0,0 millions d'euros au 30 juin 2023 (0,0 millions d'euros au 31 décembre 2022). Cela vient refléter le fait que la juste valeur de l'actif des plans est supérieure à la valeur de l'engagement cumulé au titre des prestations.

Au 30 juin 2023, le calcul est fondé sur un taux d'actualisation et de rendement attendu des actifs de 4,9 % (4,9 % en 2022).

4.5.2 Autres avantages du personnel à long terme

Le Groupe a mis en place des plans de rémunérations pluriannuelles long terme réglés en numéraire, attribués à l'expiration d'une période de 3 ans, et sous réserve du respect d'une condition de présence, à des personnes jugées clés dans le Groupe.

En complément de la condition de présence ces plans peuvent, selon les cas, être soumis à la réalisation par le Groupe de conditions de performances économiques futures.

Suite à leur remplacement progressif par les plans de rémunérations pluriannuelles long terme réglés en instruments de capitaux propres détaillés dans la note 4.2.1, ces plans ne représentent plus de montants matériels dans les états financiers du Groupe.

Emprunts obligataires

En décembre 2015, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 300,0 millions d'euros conclu pour une durée de 12 ans, soit à échéance le 16 décembre 2027. Cet emprunt est assorti d'un coupon de 1,875 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En juillet 2017, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 1,0 milliard d'euros, en deux tranches de 500,0 millions d'euros chacune, conclues pour des durées de 7 ans et 15 ans. Les dates d'échéance respectives de ces deux tranches remboursables in fine sont fixées au 6 juillet 2024 et au 6 juillet 2032 et leurs coupons à respectivement 0,750 % et 1,875 % par an.

En octobre 2017, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 400,0 millions d'euros conclu pour

une durée de 6 ans, soit à échéance le 9 octobre 2023. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 0,5 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En mars 2018, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 8 ans, soit à échéance le 6 mars 2026. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 1,0 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En juin 2019, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 9 ans, soit à échéance le 24 juin 2028. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 0,625 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En mai 2020, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 600,0 millions d'euros conclu pour une durée de 10 ans, soit à échéance le 20 mai 2030. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 0,75 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En octobre 2021, le Groupe a émis son premier emprunt obligataire indexé sur sa trajectoire de neutralité carbone, pour un montant total de 600,0 millions d'euros conclu pour une durée de 10 ans, soit à échéance le 06 octobre 2031. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 0,375 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

L'indexation sur la trajectoire carbone se matérialise par un potentiel coupon complémentaire de 0,50% sur la seule dernière année d'échéance de l'obligation, en cas de non atteinte des objectifs fixés.

En mai 2023, le Groupe a émis un emprunt obligataire lié au développement durable indexé sur les engagements RSE du Groupe, pour un montant total de 700,0 millions d'euros conclu pour une durée de 6 ans, soit à échéance le 29 mai 2029. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 3,5 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

L'indexation sur les engagements RSE se matérialise par un potentiel coupon complémentaire de 0,125% sur les 4 dernières années d'échéance de l'obligation, en cas de non atteinte d'un des objectifs fixés.

Obligations Yankee

Le 14 février 1995, Legrand France a émis sur le marché public américain un emprunt obligataire d'un montant de 400,0 millions de dollars américains, portant intérêt fixe au taux de 8,5 % et remboursable le 15 février 2025. Les intérêts de cet emprunt sont payables à terme échu, les 15 février et 15 août de chaque année, la première échéance étant intervenue le 15 août 1995.

Le Groupe a été sollicité par des détenteurs d'obligations *Yankee* pour leur racheter des titres. Dans ce cadre, le Groupe a décidé d'acquérir des obligations *Yankee* :

- en 2013, pour un montant représentant au total un nominal de 6,5 millions de dollars américains,
- en 2020, pour un montant représentant au total un nominal de 18,6 millions de dollars américains,
- en 2021, pour un montant représentant au total un nominal de 27,5 millions de dollars américains,
- en 2022, pour un montant représentant au total un nominal de 34,6 millions de dollars américains.

Ces obligations ont été annulées consécutivement à leur acquisition par le Groupe.

Contrat de Crédit 2011

En octobre 2011, Legrand a conclu avec six banques un Contrat de Crédit permettant au Groupe de bénéficier d'une ligne de crédit multidevises d'un montant de 900,0 millions d'euros, renouvelable par tirages successifs et d'échéance 5 ans avec option de renouvellement de deux fois un an. Dans le cadre de ce contrat, la marge appliquée au-delà des taux de marché est fixée en fonction de la notation attribuée au Groupe.

En juillet 2014, le Groupe a signé un accord d'amendement et d'extension de ce Contrat de Crédit avec l'ensemble des banques y ayant souscrit. Au terme de cet accord, la maturité maximum de la ligne de crédit a été allongée de 3 ans, soit jusqu'en juillet 2021, incluant une option de renouvellement de deux fois un an, avec des conditions financières améliorées par rapport à celles d'octobre 2011.

En décembre 2019, le Groupe a signé un nouvel accord d'amendement et d'extension de ce même Contrat de Crédit avec l'ensemble des banques y ayant souscrit.

Au terme de cet accord, la maturité de la ligne de crédit multidevises de 900,0 millions d'euros a été allongée jusqu'en décembre 2026. La marge appliquée au-delà des taux de marché reste fixée en fonction de la notation attribuée au Groupe mais est augmentée ou diminuée chaque année en fonction du taux de réalisation annuel de la feuille de route RSE du Groupe.

Le Contrat de Crédit ne fait pas l'objet de covenant.

Au 30 juin 2023, le Groupe n'effectue pas de tirage sur cette ligne de crédit.

4.6.1 Emprunts non courants

Ces emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, qui tient compte le cas échéant des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette.

Ils sont ensuite évalués au coût amorti, sur la base de leur taux d'intérêt effectif.

Les emprunts non courants s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Titres négociables	50,0	165,0
Emprunts obligataires	4 000,0	3 300,0
Obligations <i>Yankee</i>	285,7	291,6
Dettes financières de location	228,9	207,5
Autres emprunts	83,3	66,1
Emprunts non courants hors coûts d'émission de la dette	4 647,9	4 030,2
Coûts d'émission de la dette	(17,0)	(15,8)
TOTAL	4 630,9	4 014,4

Aucun de ces emprunts ne fait l'objet de garanties.

Les emprunts non courants (hors coûts d'émission de la dette) au 30 juin 2023 sont remboursables selon l'échéancier suivant :

(en millions d'euros)	Titres négociables	Emprunts obligataires	Obligations <i>Yankee</i>	Dettes financières de location	Autres emprunts
Un à deux ans	50,0	500,0	285,7	49,6	10,2
Deux à trois ans	0,0	400,0	0,0	44,3	48,7
Trois à quatre ans	0,0	0,0	0,0	39,1	11,9
Quatre à cinq ans	0,0	700,0	0,0	26,2	12,5
Au-delà de cinq ans	0,0	2 400,0	0,0	69,7	0,0
EMPRUNTS NON COURANTS HORS COÛTS D'EMISSION DE LA DETTE	50,0	4 000,0	285,7	228,9	83,3

Les emprunts non courants (hors coûts d'émission de la dette) au 31 décembre 2022 sont remboursables selon l'échéancier suivant :

(en millions d'euros)	Titres négociables	Emprunts obligataires	Obligations <i>Yankee</i>	Dettes financières de location	Autres emprunts
Un à deux ans	115,0	500,0	0,0	55,3	38,0
Deux à trois ans	50,0	0,0	291,6	39,6	9,5
Trois à quatre ans	0,0	400,0	0,0	30,2	7,3
Quatre à cinq ans	0,0	300,0	0,0	22,7	11,3
Au-delà de cinq ans	0,0	2 100,0	0,0	59,7	0,0
EMPRUNTS NON COURANTS HORS COÛTS D'EMISSION DE LA DETTE	165,0	3 300,0	291,6	207,5	66,1

Les taux d'intérêt moyens des emprunts non courants s'analysent comme suit :

	Période de 6 mois et 12 mois close le	
	30 juin 2023	31 décembre 2022
Titres négociables	0,0 %	(0,1%)
Emprunts obligataires	1,1 %	1,0%
Obligations <i>Yankee</i>	8,5 %	8,5%
Dettes financières de location	2,9 %	2,5%
Autres emprunts	2,8 %	3,8%

4.6.2 Emprunts courants

Les emprunts courants s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Titres négociables	115,0	155,0
Emprunts obligataires	400,0	400,0
Dettes financières de location	67,3	68,8
Autres emprunts	56,7	27,5
TOTAL	639,0	651,3

4.6.3 Analyse des variations des emprunts non courants et courants

Les variations des emprunts non courants et courants s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Variations n'impactant pas les flux de trésorerie						31 décembre 2022
	30 juin 2023	Flux de trésorerie	Acquisitions	Reclassements	Effet de conversion	Autres	
Emprunts non courants	4 630,9	709,9	36,9	(187,6)	(8,1)	65,4	4 014,4
Emprunts courants	639,0	(198,3)	(25,2)	187,6	(1,6)	25,2	651,3
Dettes financière brute	5 269,9	511,6	11,7	0,0	(9,7)	90,6	4 665,7

4.7 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés sur la base de la différence temporelle entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable consolidée (méthode bilantielle).

Un actif ou un passif d'impôt différé est constaté au taux d'imposition attendu pour la période de réalisation de l'actif ou de règlement du passif.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent des impôts prélevés par la même administration fiscale si cette autorité fiscale le permet.

Un actif d'impôt différé est constaté dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs ou des différences temporelles sur lesquels l'actif d'impôt pourra être imputé. Le Groupe devrait utiliser les actifs d'impôts différés reconnus au plus tard dans les cinq années suivant la date de clôture.

L'échéance de reversement attendu des impôts différés s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Impôts différés actifs (passifs) se reversant à court terme	103,0	103,5
Impôts différés actifs (passifs) se reversant à long terme	(912,3)	(884,5)
TOTAL	(809,3)	(781,0)

Les pertes fiscalement reportables s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
Pertes fiscales reportables reconnues	9,3	9,0
Actifs d'impôts différés reconnus	1,1	1,3
Pertes fiscales reportables non reconnues	140,4	148,6
Actifs d'impôts différés non reconnus	31,3	33,2
Pertes fiscales reportables totales	149,7	157,6

4.8 AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
Dettes fiscales (hors impôts sur le résultat)	134,8	97,1
Salaires et charges sociales	332,1	339,1
Participation et intéressement des salariés	18,3	35,2
Fournisseurs d'immobilisations	26,1	29,2
Charges à payer	213,6	187,0
Intérêts non échus	33,5	26,5
Produits constatés d'avance	42,6	42,9
Autres passifs courants	39,9	38,1
TOTAL	840,9	795,1

NOTE 5 - AUTRES INFORMATIONS

5.1 INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

5.1.1 Instruments financiers

5.1.1.1 Impact des instruments financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	Période de 6 mois close le			
	30 juin 2023			30 juin 2022
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres		Effets sur le résultat financier
		Juste Valeur	Conversion	capitaux propres
Autres titres immobilisés		0,0		0,0
Créances clients et comptes rattachés	(0,8)			(0,2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30,0		(14,1)	4,5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0,0			0,0
Emprunts	(39,1)		6,2	(39,4)
Instruments dérivés	10,1	(1,7)	0,0	2,1
TOTAL	0,2	(1,7)	(7,9)	(33,0)

Conformément à IFRS 9, les autres titres immobilisés sont valorisés à la juste valeur en contrepartie des capitaux propres. La variation de juste valeur de ces titres impacte ainsi uniquement le bilan et le résultat global de la période du Groupe.

Les obligations *Yankee* libellées en dollars américains sont considérées comme une couverture d'investissement net, tel que précisé en note 4.3.2.

5.1.1.2 Bilan par catégorie des instruments financiers

(en millions d'euros)	30 juin 2023						31 décembre 2022
	Valeur au bilan	Coût amorti	Juste valeur	Ventilation par niveau de valorisation			Valeur au bilan
				Niveau 1 ⁽¹⁾	Niveau 2 ⁽²⁾	Niveau 3 ⁽³⁾	
ACTIF							
Actifs non courants							
Autres titres immobilisés	2,0		2,0			2,0	1,9
Autres actifs non courants	150,6	130,5	20,1		150,6		62,1
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	152,6	130,5	22,1	0,0	150,6	2,0	64,0
Actifs courants							
Créances clients et comptes rattachés	1 074,1	1 074,1			1 074,1		958,1
Autres actifs financiers courants	2,8		2,8		2,8		65,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 854,4		2 854,4		2 854,4		2 346,8
TOTAL ACTIFS COURANTS	3 931,3	1 074,1	2 857,2	0,0	3 931,3	0,0	3 370,0
PASSIF							
Passifs non courants							
Emprunts non courants	4 630,9	308,3	3 901,2	3 901,2	308,3	36,9	4 014,4
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	4 630,9	308,3	3 901,2	3 901,2	308,3	36,9	4 014,4
Passifs courants							
Emprunts courants	639,0	239,0	396,5	396,5	239,0		651,3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	944,8	944,8			944,8		852,5
Autres passifs financiers courants	2,3		2,3		2,3		2,0
TOTAL PASSIFS COURANTS	1 586,1	1 183,8	398,8	396,5	1 186,1	0,0	1 505,8

(1) Niveau 1 : référence directe à une cotation sur un marché actif.

(2) Niveau 2 : valorisation reposant sur des données de marché observables.

(3) Niveau 3 : valorisation reposant sur des données de marché non observables.

Conformément à IFRS 13, la valorisation à la juste valeur prend en compte le risque de défaut de la contrepartie.

La valorisation des autres passifs financiers courants est soumise à un risque de crédit propre négligeable, eu égard à la notation de la dette financière du Groupe.

5.1.2 Gestion des risques financiers

La politique de trésorerie du Groupe est basée sur des principes de gestion globale des risques financiers et prévoit des stratégies spécifiques pour des domaines tels que le risque de taux d'intérêt, le risque de taux de change, le risque de matières premières et l'investissement des excédents de trésorerie. Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé de nature spéculative, en application de sa politique de ne pas s'engager dans des transactions à des fins de spéculation. En conséquence, toutes les transactions

portant sur des instruments financiers dérivés sont exclusivement conclues pour les besoins de la gestion de couverture des risques de taux d'intérêt, de taux de change et de matières premières et sont à ce titre limitées en durée et en montant.

Cette politique est centralisée au niveau du Groupe. Sa mise en œuvre repose sur le service Financements et Trésorerie du Groupe. Celui-ci propose les actions les plus appropriées et les met en application après validation par la Direction Financière et la Direction Générale du Groupe. Un reporting détaillé permet en outre un suivi complet et permanent des positions du Groupe et le pilotage de la gestion des risques financier.

Cette politique est détaillée en note 5.1.2 des annexes des comptes consolidés au 31 décembre 2022.

5.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.2.1 Opérations spécifiques

Les engagements et échéanciers spécifiques sont traités dans les notes suivantes :

- Note 3.4 : Droits d'utilisation d'actifs ; et
- Note 4.5.1 : Avantages postérieurs à l'emploi.

5.2.2 Opérations courantes

5.2.2.1 Garanties financières

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
Garanties concédées à des banques	88,8	124,4
Garanties concédées à d'autres organismes	118,4	64,1
TOTAL	207,2	188,5

L'essentiel de ces garanties est concédé à des banques par la Société pour le compte de filiales du Groupe établies à l'étranger.

5.2.2.2 Contrats de location hors champ d'application de la norme IFRS 16

Au 30 juin 2023, le Groupe détient des contrats de location court terme ou de faible valeur ne rentrant pas dans le champ d'application de la norme IFRS 16.

Ces contrats de location concernent principalement des actifs de faible valeur. Les loyers futurs minimaux relatifs à ces engagements ne sont pas matériels au 30 juin 2023.

5.2.2.3 Engagements d'achat d'immobilisations

Les engagements fermes d'achat d'immobilisations s'élèvent à 29,5 millions d'euros au 30 juin 2023.

5.3 LITIGES ET PASSIFS ÉVENTUELS

Le Groupe est impliqué dans un certain nombre de litiges ou de procès découlant de son activité normale. La Direction estime avoir correctement provisionné ces risques potentiels, étant précisé qu'aucune provision n'a été constituée pour des litiges ou procès pour lesquels le Groupe considère que les critères de comptabilisation de provision ne sont pas respectés au regard des normes IFRS.

Le 4 juillet 2022, Legrand a reçu une notification de griefs de l'Autorité de la concurrence portant sur la pratique des prix dérogés avec ses distributeurs sur le marché français. Legrand confirme son attachement au strict respect de la législation en vigueur, et entend exercer pleinement ses droits dans le cadre de la procédure contradictoire qui s'ouvre.

Le 20 octobre 2022, Legrand a indiqué que l'une de ses entités françaises a été mise en examen et astreinte à octroyer une sûreté de 80,5 millions d'euros dans le cadre de l'enquête sur la pratique des prix dérogés sur le marché français.

Cette mise en examen ainsi que l'octroi de cette sûreté ne préjugent en aucun cas d'une condamnation éventuelle. Legrand conteste fermement le bien-fondé des procédures en cours et entend démontrer avec la plus grande vigueur que sa politique commerciale est strictement conforme à la législation.

5.4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

En juillet 2023, le Groupe a annoncé l'acquisition de Teknica¹, spécialiste chilien notamment des UPS (solutions intégrées, équipements, services et maintenance), en particulier pour les datacenters et les infrastructures. Basé à Santiago, au Chili, Teknica compte près de 400 collaborateurs pour un chiffre d'affaires annuel de près de 45 millions d'euros.

¹ Sous réserve des conditions suspensives d'usage.

5.5 RÉCONCILIATION DES CHIFFRES CLÉS

Réconciliation du résultat opérationnel ajusté avec le résultat net de la période :

(en millions d'euros)	Période de 06 mois close le	
	30 Juin 2023	30 Juin 2022
Résultat net de la période	651,0	548,4
Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,0
Impôts sur le résultat	229,2	202,9
(Gains)/pertes de change	3,2	(0,6)
Produits financiers	(31,9)	(5,1)
Charges financières	40,8	43,8
Résultat opérationnel	892,3	789,4
i) Amortissements et dépréciations liés aux revalorisations d'actifs lors des acquisitions, des autres impacts sur le compte de résultat liés aux acquisitions et ii) dépréciations d'actifs en Russie	62,4	48,4
Pertes de valeur des <i>goodwill</i>	0,0	0,0
Résultat opérationnel ajusté	954,7	837,8

Réconciliation de la marge brute d'autofinancement, du *cash flow* libre et du *cash flow* libre normalisé avec le résultat net de la période :

(en millions d'euros)	Période de 06 mois close le	
	30 Juin 2023	30 Juin 2022
Résultat net de la période	651,0	548,4
Mouvements des actifs et passifs n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :		
Amortissements et dépréciations	175,5	164,6
Variation des autres actifs et passifs non courants et des impôts différés non courants	26,2	68,7
(Gains)/pertes de change latents	9,4	5,2
(Plus-values) moins-values sur cessions d'actifs	1,1	0,0
Autres éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie	0,1	0,0
Marge brute d'autofinancement	863,3	786,9
Baisse (Hausse) du besoin en fonds de roulement	29,4	(406,5)
Flux de trésorerie des opérations courantes	892,7	380,4
Investissements (dont frais de développement capitalisés)	(79,6)	(61,5)
Produit résultant des cessions d'actifs	0,7	2,0
Cash flow libre	813,8	320,9
Hausse (Baisse) du besoin en fonds de roulement	(29,4)	406,5
(Hausse) Baisse du besoin en fonds de roulement normalisé	(17,5)	(39,2)
Cash flow libre normalisé	766,9	688,2

Réconciliation de l'EBITDA avec le résultat net de la période :

(en millions d'euros)	Période de 06 mois close le	
	30 Juin 2023	30 Juin 2022
Résultat net de la période	651,0	548,4
Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,0
Impôts sur le résultat	229,2	202,9
(Gains)/pertes de change	3,2	(0,6)
Produits financiers	(31,9)	(5,1)
Charges financières	40,8	43,8
Résultat opérationnel	892,3	789,4
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	98,8	97,7
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles (y compris frais de développement capitalisés)	75,0	65,1
Pertes de valeur des goodwill	0,0	0,0
EBITDA	1 066,1	952,2

Calcul de la dette financière nette :

(en millions d'euros)	Période de 06 mois close le	
	30 Juin 2023	30 Juin 2022
Emprunts courants	639,0	1 075,0
Emprunts non courants	4 630,9	4 456,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 854,4)	(2 669,9)
Dette financière nette	2 415,5	2 861,8

Calcul du besoin en fonds de roulement :

(en millions d'euros)	30 Juin 2023		30 Juin 2022	
Créances clients et comptes rattachés	1 074,1		1 058,1	
Stocks	1 331,3		1 459,6	
Autres créances courantes	310,3		270,5	
Créances d'impôt courant ou exigible	142,7		117,8	
Actifs/(passifs) d'impôts différés se reversant à court terme	103,0		102,4	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(944,8)		(908,6)	
Autres passifs courants	(840,9)		(782,5)	
Dettes d'impôt courant ou exigible	(68,0)		(55,0)	
Provisions courantes	(147,0)		(128,9)	
Besoin en fonds de roulement	960,7		1 133,4	



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

LEGRAND

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

(Période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023)

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A.S. au capital de € 2 510 460
672 006 483 R.C.S. Nanterre

Mazars & Associés
Tour Exaltis – 61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
S.A.S. au capital de € 37 050
387 953 961 R.C.S. Nanterre

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023)

Aux Actionnaires

LEGRAND

BP 523

128, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny

87045 Limoges Cedex

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société LEGRAND, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

LEGRAND

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle
Période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023 - Page 2

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 28 juillet 2023

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars & Associés



Camille Phelizon



Gaël Lamant

IDENTITÉS DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET DU CONTRÔLE DES COMPTES



4.1 - RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	64
4.2 - RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES	65
4.3 - POLITIQUE DE L'INFORMATION	66

4.1 - RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Monsieur Benoît Coquart, Directeur Général de la société Legrand, société anonyme dont le siège social est situé 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 87000 Limoges et dont le numéro unique d'identification est le 421 259 615 RCS Limoges.

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé, sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant au chapitre 1 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Benoît Coquart
Directeur Général

4.2 - RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

PricewaterhouseCoopers Audit

Membre de la Compagnie régionale
des Commissaires aux comptes de Versailles

Représenté par Camille Phelizon
Crystal Park, 63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

Nommé Commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2003, devenu Commissaire aux comptes titulaire à la suite de la fusion entre Pricewaterhouse et Coopers & Lybrand Audit, et renouvelé en tant que Commissaire aux comptes titulaire par les Assemblées Générales Ordinaires du 2 mars 2004, du 27 mai 2010, du 27 mai 2016 et du 25 mai 2022, pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Mazars & Associés

Membre de la Compagnie régionale
des Commissaires aux comptes de Versailles

Représenté par Gaël Lamant
61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Nommé Commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2023 pour une durée de six exercices, soit à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2029 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

4.3 - POLITIQUE DE L'INFORMATION

RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Monsieur Franck Lemery

Directeur Financier

Adresse : 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny,
87045 Limoges Cedex

Téléphone : + 33 (0)5 55 06 87 87

Télécopie : + 33 (0)5 55 06 88 88

DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les documents juridiques relatifs à la Société et devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation applicable ainsi que les informations financières historiques du Groupe peuvent être consultés au siège social de la Société.

CALENDRIER INDICATIF DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE

Les informations financières à communiquer au public par la Société seront disponibles sur le site Internet de la Société (www.legrandgroup.com).

À titre indicatif, le calendrier de la communication financière de la Société devrait être le suivant :

- Résultats des neuf premiers mois 2023 : 8 novembre 2023

Début de la « *quiet period* » le 9 octobre 2023

- Résultats annuels 2023 : 15 février 2024

Début de la « *quiet period* » le 16 janvier 2024

- Assemblée générale des actionnaires : le 29 mai 2024.

Siège social

128, avenue de Lattre de Tassigny

87045 Limoges Cedex, France

+33 (0) 5 55 06 87 87

@ www.legrandgroup.com

🐦 @legrand

